# Présentation

Contenu

[Présentation 1](#_Toc414279702)

[1705, Grimarest, *La Vie de Mr de Molière* 1](#_Toc414279703)

[p. 4-5 1](#_Toc414279704)

[p. 5-6 1](#_Toc414279705)

[p. 7-8 1](#_Toc414279706)

[p. 9-10 2](#_Toc414279707)

[p. 12-15 2](#_Toc414279708)

[p. 16-17 3](#_Toc414279709)

[p. 19-20 3](#_Toc414279710)

[p. 20 3](#_Toc414279711)

[p. 21-23 3](#_Toc414279712)

[p. 23-24 4](#_Toc414279713)

[p. 26-27 4](#_Toc414279714)

[p. 27-29 4](#_Toc414279715)

[p. 29-30 5](#_Toc414279716)

[p. 32-33 5](#_Toc414279717)

[p. 38-39 6](#_Toc414279718)

[p. 39-40 6](#_Toc414279719)

[p. 40-42 6](#_Toc414279720)

[p. 42-43 7](#_Toc414279721)

[p. 51-57 7](#_Toc414279722)

[p. 58 9](#_Toc414279723)

[p. 60-61 9](#_Toc414279724)

[p. 69-70 9](#_Toc414279725)

[p. 71-75 10](#_Toc414279726)

[p. 76-77 11](#_Toc414279727)

[p. 78-81 11](#_Toc414279728)

[p. 85-87 12](#_Toc414279729)

[p. 87-89 13](#_Toc414279730)

[p. 89-92 14](#_Toc414279731)

[p. 92-93 15](#_Toc414279732)

[p. 94-96 15](#_Toc414279733)

[p. 97 16](#_Toc414279734)

[p. 99 16](#_Toc414279735)

[p. 99-100 16](#_Toc414279736)

[p. 101 16](#_Toc414279737)

[p. 100 17](#_Toc414279738)

[p. 103-104 17](#_Toc414279739)

[p. 104-106 17](#_Toc414279740)

[p. 109-110 18](#_Toc414279741)

[p. 110-111 18](#_Toc414279742)

[p. 110-111 18](#_Toc414279743)

[p. 114-116 19](#_Toc414279744)

[p. 116-120 19](#_Toc414279745)

[p. 120-123 20](#_Toc414279746)

[p. 123-126 21](#_Toc414279747)

[p. 126-130 21](#_Toc414279748)

[p. 131-134 22](#_Toc414279749)

[p. 135-136 23](#_Toc414279750)

[p. 137-138 23](#_Toc414279751)

[p. 138-139 24](#_Toc414279752)

[p. 139-140 24](#_Toc414279753)

[p. 140-141 24](#_Toc414279754)

[p. 141-144 25](#_Toc414279755)

[p. 144-145 25](#_Toc414279756)

[p. 146-147 26](#_Toc414279757)

[p. 147-148 26](#_Toc414279758)

[p. 148-150 26](#_Toc414279759)

[p. 153-155 27](#_Toc414279760)

[p. 155-158 27](#_Toc414279761)

[p. 160-161 28](#_Toc414279762)

[p. 165 28](#_Toc414279763)

[p. 166 28](#_Toc414279764)

[p. 161 29](#_Toc414279765)

[p. 161-162 29](#_Toc414279766)

[p. 168-169 29](#_Toc414279767)

[<back> 30](#_Toc414279768)

[Index 30](#_Toc414279769)

# 1705, Grimarest, *La Vie de Mr de Molière*

## p. 4-5

Molière avait un grand-père, qui l’aimait éperdument ; et comme ce bon homme avait de la passion pour la Comédie, il y menait souvent le petit Pocquelin, à l’Hôtel de Bourgogne\*. Le père qui appréhendait que ce plaisir ne dissipât son fils, et ne lui ôtât toute l’attention qu’il devait à son métier, demanda un jour à ce bon homme pourquoi il menait si souvent son petit-fils au spectacle ? « Avez-vous », lui dit-il, avec un peu d’indignation, « envie d’en faire un Comédien ? ― Plût à Dieu », lui répondit le grand-père, « qu’il fût aussi bon Comédien que Belleroze[[1]](#footnote-1) » (c’était un fameux Acteur de ce temps là). Cette réponse frappa le jeune homme, et sans pourtant qu’il eût d’inclination déterminée, elle lui fît naître du dégoût pour la profession de Tapissier ; s’imaginant que puisque son grand-père souhaitait qu’il pût être Comédien, il pouvait aspirer à quelque chose de plus qu’au métier de son père.

Ma note de niveau de corps de texte

## p. 5-6

Cette prévention s’imprima tellement dans son esprit, qu’il ne restait dans la boutique qu’avec chagrin : de manière que revenant un jour de la Comédie, son père lui demanda pourquoi il était si mélancolique depuis quelque temps ? Le petit Pocquelin ne put tenir contre l’envie qu’il avait de déclarer ses sentiments à son père : il lui avoua franchement qu’il ne pouvait s’accommoder de sa Profession ; mais qu’il lui ferait un plaisir sensible de le faire étudier. Le grand-père, qui était présent à cet éclaircissement, appuya par de bonnes raisons l’inclination de son petit-fils. Le père s’y rendit, et se détermina à l’envoyer au Collège des Jésuites[[2]](#footnote-2).

## p. 7-8

Cyrano de Bergerac\*, que son père avait envoyé à Paris sur sa propre conduite, pour achever ses études, qu’il avait assez mal commencées en Gascogne, se glissa dans la société des Disciples de Gassendi\*, ayant remarqué l’avantage considérable qu’il en tirerait. Il y fut admis cependant avec répugnance ; l’esprit turbulent de Cyrano\* ne convenait point avec de jeunes gens, qui avaient déjà toute la justesse d’esprit que l’on peut souhaiter dans des personnes toutes formées. Mais le moyen de se débarrasser d’un jeune homme aussi insinuant, aussi vif, aussi gascon que Cyrano\* ? Il fut donc reçu aux études et aux conversations que Gassendi\* conduisait avec les personnes que je viens de nommer. Et comme ce même Cyrano\* était très avide de savoir, et qu’il avait une mémoire fort heureuse, il profitait de tout ; et il se fit un fond de bonnes choses, dont il tira avantage dans la suite. Molière aussi ne s’est-il pas fait un scrupule de placer dans ses Ouvrages plusieurs pensées, que Cyrano\* avait employées auparavant dans les siens ? Il m’est permis, disait Molière, de reprendre mon bien où je le trouve.

## p. 9-10

Un auteur grave nous fait un conte au sujet du parti que Molière avait pris, de jouer la Comédie. Il avance que sa famille alarmée de ce dangereux dessein, lui envoya un Ecclésiastique, pour lui représenter qu’il perdait entièrement l’honneur de sa famille ; qu’il plongeait ses parents dans de douloureux déplaisirs ; et qu’enfin il risquait son salut d’embrasser une profession contre les bonnes mœurs, et condamnée par l’Église ;  mais qu’après avoir écouté tranquillement l’Ecclésiastique, Molière parla à son tour avec tant de force en faveur du Théâtre, qu’il séduisit l’esprit de celui qui le voulait convertir, et l’emmena avec lui pour jouer la Comédie. Ce fait est absolument inventé par les personnes de qui Mr P\*\*\*[[3]](#footnote-3) peut l’avoir pris pour nous le donner. Et quand je n’en aurais pas de certitude, le Recteur à la première réflexion présumera avec moi que ce fait n’a aucune vraisemblance. Il est vrai que les parents de Molière essayèrent par toutes sortes de voies de le détourner de sa résolution ; mais ce fut inutilement : sa passion pour la Comédie l’emportait sur toutes leurs raisons.

## p. 12-15

Molière partit avec sa troupe, qui eut bien de l’applaudissement en passant à Lyon, en 1653, où il donna au public l’*Étourdi*, la première de ses Pièces, qui eut autant de succès qu’il en pouvait espérer. La Troupe passa en Languedoc, où Molière fut reçu très favorablement de Monsieur le Prince de Conti\*, qui eut la bonté de donner des appointements[[4]](#footnote-4) à ces Comédiens.

Molière s’acquit beaucoup de réputation dans cette Province, par les trois premières Pièces de sa façon qu’il fit paraître ; l’*Étourdi*, le *Dépit amoureux*, et les *Précieuses ridicules*. Ce qui engagea d’autant plus Monsieur le Prince de Conti\* à l’honorer de sa bienveillance, et de ses bienfaits : ce Prince lui confia la conduite des plaisirs et des spectacles qu’il donnait à la Province, pendant qu’il en tint les États. Et ayant remarqué en peu de temps toutes les bonnes qualités de Molière, son estime pour lui alla si loin, qu’il le voulut faire son Secrétaire. Mais il aimait l’indépendance, et il était si rempli du désir de faire valoir le talent qu’il se connaissait, qu’il pria Monsieur le Prince de Conti\* de le laisser continuer la Comédie ; et la place qu’il aurait remplie fut donnée à Monsieur de Simoni[[5]](#footnote-5). Ses amis le blâmèrent de n’avoir point accepté un emploi si avantageux. « Eh ! Messieurs, » leur dit-il, « ne nous déplaçons jamais ; je suis passable Auteur, si j’en crois la voix publique ; je puis être un fort mauvais Secrétaire. Je divertis le Prince par les spectacles que je lui donne ; je le rebuterai par un travail sérieux, et mal conduit. Et pensez-vous d’ailleurs, » ajouta-t-il, « qu’un Misanthrope comme moi, capricieux si vous voulez, soit propre auprès d’un Grand ? Je n’ai pas les sentiments assez flexibles pour la domesticité. Mais plus que tout cela, que deviendront ces pauvres gens que j’ai amenés de si loin ? Qui les conduira ? Il ont compté sur moi ; et je me reprocherais de les abandonner. » Cependant j’ai su que la Béjart, lui aurait fait le plus de peine à quitter ; et cette femme, qui avait tout pouvoir sur son esprit, l’empêcha de suivre Monsieur le Prince de Conti\*. De son côté, Molière était ravi de se voir le Chef d’une Troupe ; il se faisait un plaisir sensible de conduire sa petite République ; il aimait à parler en public, il n’en perdait jamais l’occasion ; jusques-là que s’il mourait quelque Domestique de son Théâtre, ce lui était un sujet de haranguer pour le premier jour de Comédie. Tout cela lui aurait manqué chez Monsieur le Prince de Conti\*.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 326-327

1801, *Moliérana*, 2, p. 34-35

## p. 16-17

Ces Comédiens eurent l’honneur de représenter la pièce de *Nicomède[[6]](#footnote-6)* devant leurs Majestés au mois d’Octobre 1658. Leur début fut heureux ; et les Actrices surtout furent trouvées bonnes. Mais comme Molière sentait bien que sa Troupe ne l’emporterait pas pour le sérieux sur celle de l’Hôtel de Bourgogne\*, après la Pièce il s’avança sur le Théâtre, et fit un remerciement à sa Majesté, et la supplia d’agréer qu’il lui donnât un des petits divertissements, qui lui avaient acquis un peu de réputation dans les Provinces. En quoi il comptait bien de réussir, parce qu’il avait accoutumé sa Troupe à jouer sur le champ de petites Comédies, à la manière des Italiens. Il en avait deux entre autres, que tout le monde en Languedoc, jusqu’aux personnes les plus sérieuses, ne se laissaient point de voir représenter. C’étaient les *Trois Docteurs Rivaux*, et le *Maître d’École*, qui étaient entièrement dans le goût Italien.

[…] Le divertissement que cette Troupe venait de donner à sa Majesté, lui ayant plu, Elle voulut qu’elle s’établît à Paris :

## p. 19-20

 ?? ? 1693, *Ménagiana*, p. 278 (reprise en 1715 : tome 1, p. 251-252 ; tome 2, p. 65)

Les *Précieuses ridicules* jouées pendant quatre mois de suite. Mr Ménage\*, qui était à la première représentation de cette Pièce, en jugea favorablement. « Elle fut jouée, » dit-t-il, « avec un applaudissement général, et j’en fus si satisfait en mon particulier que je vis dès lors l’effet qu’elle allait produire. Monsieur, dis-je à Mr Chapelain\* en sortant de la Comédie, nous approuvions vous et moi toutes les sottises qui viennent d’être critiquées si finement, et avec tant de bon sens : mais croyez-moi, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. Cela arriva, comme je l’avais prédit, et dès cette première représentation l’on revint du galimatias, et du style forcé. »

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 2, p. 95

1801, *Moliérana*, 13, p. 44

## p. 20

Un jour, que l’on représentait cette Pièce, un Vieillard s’écria du milieu du Parterre : *Courage, courage, Molière, voilà la bonne Comédie*. Ce qui fait bien connaître que le Théâtre comique était alors bien négligé ; et que l’on était fatigué de mauvais Ouvrages avant Molière, comme nous l’avons été après l’avoir perdu.

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 2, p. 95

1801, Molérana, 14, p. 44-45

## p. 21-23

Un bon bourgeois de Paris, vivant bien noblement, mais dans les chagrins que l’humeur et la beauté de sa femme lui avaient assez publiquement causés, s’imagina que Molière l’avait pris pour l’original de son *Cocu imaginaire*. Ce Bourgeois crut devoir en être offensé ; il en marqua son ressentiment à un de ses amis. « Comment ! » lui dit-t-il, « un petit Comédien aura l’audace de mettre impunément sur le Théâtre un homme de ma sorte ? » (Car le Bourgeois s’imagine être beaucoup plus au-dessus du Comédien, que le Courtisan ne croit être élevé au-dessus de lui.) « Je m’en plaindrai, » ajouta-t-il : « en bonne police on doit réprimer l’insolence de ces gens-là : ce sont les pestes d’une Ville ; ils observent tout pour le tourner en ridicule. » L’ami, qui était homme de bon sens, et bien informé, lui dit : « Eh ! Monsieur, si Molière a eu intention sur vous, en faisant le *Cocu imaginaire*, de quoi vous plaignez-vous ? Il vous a pris du beau côté ; et vous seriez bien heureux d’en être quitte pour l’imagination. » Le Bourgeois, quoique peu satisfait de la réponse de son ami ne laissa pas d’y faire quelque réflexion, et ne retourna plus au *Cocu imaginaire*.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 213

1801, *Moliérana*, 37, p. 67-68

## p. 23-24

Ce peu de réussite releva ses ennemis ; ils espéraient qu’il tomberait de lui-même, et que comme presque tous les Auteurs comiques, il serait bientôt épuisé. Mais il n’en connut que mieux le goût du temps : il s’y accommoda entièrement dans *L’École des Maris*, qu’il donna le 24 juin 1661. Cette Pièce qui est une de ses meilleures, confirma le Public dans la bonne opinion qu’il avait conçue de cet excellent Auteur. On ne douta plus que Molière ne fût entièrement maître du Théâtre dans le genre qu’il avait choisi. Ses envieux ne purent pourtant s’empêcher de parler mal de son Ouvrage. Je ne vois pas, disait un Auteur Contemporain, qui ne réussissait point, où est le mérite de l’avoir fait : ce sont les *Adelphes[[7]](#footnote-7)* de Térence\* ; il est aisé de travailler en y mettant si peu du sien, et c’est se donner de la réputation à peu de frais. On n’écoutait point les personnes qui parlaient de la sorte ; et Molière eut lieu d’être satisfait du Public, qui applaudit fort à sa Pièce ; c’est aussi une de celles que l’on verrait encore représenter aujourd’hui avec le plus de plaisir, si elle était jouée avec autant de feu et de délicatesse qu’elle l’était du temps de l’Auteur.

## p. 26-27

 ?? ? [1693] 1715, *Ménagiana*, tome 3, p. 24

On voit dans les remarques de Mr Ménage\* que « dans la Comédie des *Fâcheux*, qui est, » dit-t-il, « une des plus belles de Mr de Molière, le Fâcheux chasseur qu’il introduit sur la Scène, est Mr de S\*\* : que ce fut le Roi qui lui donna ce sujet, en sortant de la première représentation de cette Pièce, qui se donna chez Mr Fouquet\*. » Sa Majesté, voyant passer Monsieur de S\*\*, dit à Molière : « Voilà un grand original que vous n’avez point encore copié. » Je n’ai pu savoir absolument si ce fait est véritable ; mais j’ai été mieux informé que Mr Ménage\* de la manière dont cette belle Scène du Chasseur fut faite. Molière n’y a aucune part que pour la versification ; car ne connaissant point la chasse, il s’excusa d’y travailler. De sorte qu’une personne, que j’ai des raisons de ne pas nommer, la lui dicta tout entière dans un jardin ; et Mr de Molière l’ayant versifiée, en fit la plus belle Scène de ses *Fâcheux*, et le Roi prit beaucoup de plaisir à la voir représenter.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 336-337

1801, Moliérana, 38, p. 68-69

## p. 27-29

*L’École des femmes* parut en 1662, avec peu de succès ; les gens de spectacle furent partagés ; les Femmes outragées, à ce qu’elles croyaient, débauchaient autant de beaux esprits qu’elles le pouvaient, pour juger de cette Pièce comme elles en jugeaient. « Mais que trouvez-vous à redire d’essentiel à cette Pièce ? » disait un Connaisseur à un Courtisan de distinction. ― « Ah parbleu ! Ce que j’y trouve à redire, est plaisant, » s’écria l’homme de Cour ! « Tarte à la crème, morbleu, Tarte à la crème, n’est point un défaut, » répondit le bon esprit, « pour décrier une Pièce comme vous le faites. ― Tarte à la crème, est exécrable, » répliqua le Courtisan. « Tarte à la crème ! Bon Dieu ! Avec du sens commun, peut-t-on soutenir une Pièce où l’on ait mis Tarte à la crème ? » Cette expression se répétait par écho parmi tous les petits esprits de la Cour et de la Ville, qui ne se prêtent jamais à rien, et qui incapables de sentir le bon d’un Ouvrage, saisissent un trait faible, pour attaquer un Auteur beaucoup au-dessus de leur portée. Molière, outré à son tour des mauvais jugements que l’on portait sur sa pièce, les ramassa, et en fit la *Critique de l’École des Femmes*, qu’il donna en 1663. Cette pièce fit plaisir au Public : elle était du temps, et ingénieusement travaillée.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 282-283

1801, *Moliérana*, 40, p. 69-70

## p. 29-30

*L’Impromptu de Versailles*, qui fut joué pour la première fois devant le Roi le 14 d’Octobre 1663, et à Paris le 4 de Novembre de la même année, n’est qu’une conversation satirique entre les Comédiens, dans laquelle Molière se donne carrière contre les Courtisans, dont les caractères lui déplaisaient, contre les Comédiens de l’Hôtel de bourgogne\*, et contre ses ennemis.

Molière, né avec des mœurs droites, et dont les manières étaient simples et naturelles, souffrait impatiemment le Courtisan empressé, flatteur, médisant, inquiet, incommode faux ami. Il se déchaîne agréablement dans son *Impromptu* contre ces Messieurs-là, qui ne lui pardonnaient pas dans l’occasion. Il attaque leur mauvais goût pour les ouvrages : il tâche d’ôter tout crédit un jugement qu’ils faisaient des siens.

Mais il s’attache surtout à tourner en ridicule une pièce intitulée le *Portrait du Peintre[[8]](#footnote-8)*, que Mr Boursault\* avait faite contre lui ; et à faire voir l’ignorance des Comédiens de l’Hôtel de Bourgogne\* dans la déclamation, en les contrefaisant tous si naturellement, qu’on les reconnaissait dans son jeu. Il épargna le seul Floridor[[9]](#footnote-9). Il avait très grande raison de charger sur leur mauvais goût. Ils ne savaient aucuns principes de leur art ; ils ignoraient même qu’il en eût. Tout leur jeu ne consistait que dans une prononciation ampoulée et emphatique, avec laquelle ils récitaient également tous leurs rôles ; on n’y reconnaissait ni mouvements, ni passion : et cependant les Beauchateau[[10]](#footnote-10), les Mondori\*, étaient applaudis, parce qu’ils faisaient pompeusement ronfler un vers.

## p. 32-33

Il se souvint qu’un an auparavant un jeune homme lui avait apporté une pièce intitulée *Théagène et Chariclée[[11]](#footnote-11)*, qui à la vérité ne valait rien ; mais qui lui avait fait voir que ce jeune homme en travaillant pouvait devenir un excellent Auteur. Il ne le rebuta point, mais il l’exhorta de se perfectionner dans la Poésie, avant que de hasarder ses Ouvrages au Public : et il lui dit de revenir le trouver dans six mois. Pendant ce temps-là Molière fit le dessein des *Frères Ennemis*; mais le jeune homme n’avait point encore paru : et lorsque Molière en eut besoin, il ne savait où le prendre : il dit à ses Comédiens de le lui déterrer à quelque prix que ce fût. Ils le trouvèrent. Molière lui donna son projet ; et le pria de lui en apporter un acte par semaine, s’il était possible. Le jeune Auteur, ardent et de bonne volonté, répondit à l’empressement de Molière ; mais celui-ci remarqua qu’il avait pris presque tout son travail dans la *Thébaïde* de Rotrou[[12]](#footnote-12). On lui fit entendre que l’on n’avait point d’honneur à remplir son ouvrage de celui d’autrui ; que la pièce de Rotrou était assez récente pour être encore dans la mémoire des Spectateurs ; et qu’avec les heureuses dispositions qu’il avait, il fallait qu’il se fît honneur de son premier ouvrage, pour disposer favorablement le Public à en recevoir de meilleurs. Mais comme le temps pressait, Molière lui aida à changer ce qu’il avait pillé, et à achever la pièce, qui fut prête dans le temps, et qui fut d’autant plus applaudie, que le Public se prêta à la jeunesse de Mr Racine, qui fut animée par les applaudissements, et par le présent que Molière lui fit. Cependant ils ne furent pas longtemps en bonne intelligence, s’il est vrai que ce soit celui-ci qui ait fait la Critique de l’*Andromaque[[13]](#footnote-13)*, comme Mr Racine le croyait : il estimait cet Ouvrage, comme un des meilleurs de l’Auteur ; mais Molière n’eut point de part à cette Critique ; elle est de Mr de Subligny\*.

## p. 38-39

*La Princesse d’Élide*, qui fut représentée dans une grande Fête, que le Roi donna aux Reines, et à toute sa Cour au mois de Mai 1664, fit à Molière tout l’honneur qu’il en pouvait attendre. Cette pièce le réconcilia, pour ainsi dire, avec le Courtisan chagrin ; elle parut dans un temps de plaisirs, le Prince l’avait applaudie, Molière à la Cour était inimitable ; on lui rendait justice de tous côtés ; les sentiments qu’il avait donnés à ses Personnages, ses vers, sa prose (car il n’avait pas eu le temps de versifier toute sa pièce), tout fut trouvé excellent dans son ouvrage. Mais le *Mariage forcé*, qui fut représenté le dernier jour de la Fête du Roi, n’eut pas le même sort chez le Courtisan. Est-ce le même Auteur, disait-on, qui a fait ces deux pièces ? Cet homme aime à parler au Peuple ; il n’en sortira jamais : il croit encore être sur son Théâtre de campagne. Malgré cette critique, qui était peut être en sa place, Sganarelle avec ses expressions, ne laissa pas de faire rire l’homme de Cour.

## p. 39-40

La *Princesse d’Élide*, et le *Mariage forcé* eurent aussi leurs applaudissements à Paris au mois de Novembre de la même année ; mais bien des Gens se récrièrent contre cette dernière pièce, qui n’aurait pas passé si un autre Auteur l’avait donnée, et si elle avait été jouée par d’autres Comédiens que ceux de la Troupe de Molière, qui par leur jeu faisaient goûter au Bourgeois les choses les plus communes.

## p. 40-42

C’était une question souvent agitée dans les conversations, savoir si Molière a maltraité les Médecins par humeur, ou par ressentiment. Voici la solution de ce problème. Il logeait chez un Médecin, dont la femme, qui était extrêmement avare, dit plusieurs fois à la Molière\* qu’elle voulait augmenter le loyer de la portion de maison qu’elle occupait. Celle-ci qui croyait encore trop honorer la femme du Médecin de loger chez elle, ne daigna seulement pas l’écouter : de sorte que son appartement fut loué à la Du-Parc\* ; et en donna congé à la Molière\*. C’en fut assez pour former de la dissension entre ces trois femmes. La Du-Parc\*, pour se mettre bien avec sa nouvelle Hôtesse, lui donna un billet de Comédie : celle-ci s’en servit avec joie parce qu’il ne lui coûtait rien pour voir le spectacle. Elle n’y fut pas plutôt, que la Molière\* envoya deux Gardes pour la faire sortir de l’Amphithéâtre ; et se donna le plaisir d’aller lui dire elle-même, que puisqu’elle la chassait de sa maison, elle pouvait bien à son tour la faire sortir d’un lieu, où elle était la maîtresse. La femme du Médecin, plus avare que susceptible de honte, aima mieux se retirer que de payer sa place. Un traitement si offensant causa de la rumeur : les maris prirent parti trop vivement : de sorte que Molière, qui était très-facile à entraîner par les personnes qui le touchaient, irrité contre le Médecin, pour se venger de lui, fit en cinq jours de temps la Comédie de l’*Amour Médecin*, dont il fit un divertissement pour le Roi le 15 de septembre 1665, et qu’il représenta à Paris le 22 du même mois.

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 1, p. 62-63

1801, Moliérana, 7, p. 38

## p. 42-43[[14]](#footnote-14)

 ?? ? 1704, *Furetiriana*, p. 323

 ?? ? 1693 ? 1715, *Ménagiana*, tome 4, p. 7

Depuis ce temps-là Molière n’a pas épargné les Médecins dans toutes les occasions qu’il en a pu amener, bonnes ou mauvaises. Il est vrai qu’il avait peu de confiance en leur savoir ; et il ne se servait d’eux que fort rarement, n’ayant, à ce que l’on dit, jamais été saigné. Et l’on rapporte dans deux livres de remarques que Mr de Mauvilain, et lui, étant à Versailles au dîner du Roi, Sa Majesté dit à Molière : « Voilà donc votre Médecin ? Que vous fait-il ? — Sire », répondit Molière, « nous raisonnons ensemble ; il m’ordonne des remèdes ; je ne les fais point, et je guéris. » On m’a assuré que Molière définissait un Médecin : *un homme que l’on paye pour conter des fariboles dans la chambre d’un malade, jusqu’à ce que la nature l’ait guéri, ou que les remèdes l’aient tué*. Cependant un Médecin du temps et de la connaissance de Molière veut lui ôter l’honneur de cette heureuse définition, et il m’a assuré qu’il en était l’Auteur. Mr de Mauvilain est le Médecin pour lequel Molière a fait le troisième placet qui est à la tête de son *Tartuffe*, lorsqu’il demanda au Roi un Canonicat[[15]](#footnote-15) de Vincennes pour le fils de ce Médecin.

1801, *Moliérana*, 70, p. 105

## p. 51-57

Cette femme n’ayant aucune ressource, et connaissant l’humeur bienfaisante de Molière, alla le prier de lui prêter son Théâtre pour trois jours seulement, afin que le petit gain qu’elle espérait de faire dans ses trois représentations lui servît à remettre sa troupe en état. Molière voulut bien lui accorder ce qu’elle lui demandait. Le premier jour fut plus heureux qu’elle ne se l’était promis ; mais ceux qui avaient entendu le petit Baron\*, en parlèrent si avantageusement, que le second jour qu’il parut sur le Théâtre, le lieu était si rempli, que la Raisin fit plus de mille écus. Molière, qui était incommodé, n’avait pu voir le petit Baron\*, les deux premiers jours ; mais tout le monde lui en dit tant de bien, qu’il se fit porter au Palais Royal à la troisième représentation,  tout malade qu’il était. Les Comédiens de l’Hôtel de Bourgogne\* n’en avaient manqué aucune, et ils n’étaient pas moins surpris du jeune Acteur, que l’était le Public, sur tout la Du-Parc\*, qui le prit tout d’un coup en amitié ; et qui bien sérieusement avait fait de grands préparatifs pour lui donner à souper ce jour-là. Le petit homme, qui ne savait auquel entendre pour recevoir les caresses qu’on lui faisait, promit à cette Comédienne qu’il irait chez elle. Mais la partie fut rompue par Molière, qui lui dit de venir souper avec lui. C’était un maître et un oracle quand il parlait. Et ces Comédiens avaient tant de déférence[[16]](#footnote-16) pour lui, que Baron\* n’osa lui dire qu’il était retenu ; et la Du-Parc\* n’avait garde de trouver mauvais que le jeune homme lui manquât de parole. Ils regardaient tous ce bon accueil, comme la fortune de Baron\* ; qui ne fut pas plutôt arrivé chez Molière, que celui-ci commença par envoyer chercher son Tailleur, pour le faire habiller, (car il était en très-mauvais état et il recommanda au Tailleur que l’habit fût très-propre, complet, et fait dès le lendemain matin. Molière interrogeait et observait continuellement le jeune Baron\* pendant le souper, et il le fit coucher chez lui, pour avoir plus de temps de connaître ses sentiments par la conversation, afin de placer plus sûrement le bien qu’il lui voulait faire.

Le lendemain matin le Tailleur exact apporta sur les neuf à dix heures au petit Baron\* un équipage[[17]](#footnote-17) tout complet. Il fut tout étonné, et fort aise de se voir tout d’un coup si bien ajusté. Le Tailleur lui dit qu’il fallait descendre dans l’appartement de Molière pour le remercier. « C’est bien mon intention, » répondit le petit homme, « mais je ne crois pas qu’il soit encore levé. » Le Tailleur l’ayant assuré du contraire, il descendit et fit un compliment de reconnaissance à Molière, qui en fut très-satisfait, et qui ne se contenta pas de l’avoir si bien fait accommoder ; il lui donna encore six louis d’or, avec ordre de les dépenser à ses plaisirs. Tout cela était un rêve pour un enfant de douze ans, qui était depuis longtemps entre les mains de gens durs, avec lesquels il avait souffert, et il était dangereux et triste qu’avec les favorables dispositions qu’il avait pour le Théâtre, il restât en de si mauvaises mains. Ce fut cette fâcheuse situation qui toucha Molière. Il s’applaudit d’être en état de faire du bien à un jeune homme qui paraissait avoir toutes les qualités nécessaires pour profiter du soin qu’il voulait prendre de lui ; il n’avait garde d’ailleurs, à le prendre du côté du bon esprit, de manquer une occasion si favorable d’assurer sa Troupe, en y faisant entrer le petit Baron\*.

Molière lui demanda ce que sincèrement[[18]](#footnote-18) il souhaiterait le plus alors ? « D’être avec vous le reste de mes jours, » lui répondit Baron\*, « pour vous marquer ma vive reconnaissance de toutes les bontés que vous avez pour moi. Eh ! bien, » lui dit Molière, « c’est une chose faite, le Roi vient de m’accorder un ordre pour vous ôter de la Troupe où vous êtes. » Molière, qui s’était levé dès quatre heures du matin, avait été à S. Germain supplier sa Majesté de lui accorder cette grâce, et l’ordre avait été expédié sur le champ.

La Raisin ne fut pas longtemps à savoir son malheur ; animée par son Olivier, elle entra toute furieuse le lendemain matin dans la chambre de Molière, deux pistolets à la main, et lui dit que s’il ne lui rendait son Acteur elle allait lui casser la tête. Molière, sans s’émouvoir, dit à son domestique de lui ôter cette femme-là. Elle passa tout d’un coup de l’emportement à la douleur ; les pistolets lui tombèrent des mains, et elle se jeta aux pieds de Molière, le conjurant, les larmes aux yeux, de lui rendre son Acteur ; et lui exposant la misère où elle allait être réduite, elle et toute sa famille, s’il le retenait. « Comment voulez-vous que je fasse ? » lui dit-il ; « le Roi veut que je le retire de votre Troupe ; voilà son ordre. » » La Raisin voyant qu’il n’y avait plus d’espérance, pria Molière de lui accorder du moins que le petit Baron\* jouât encore trois jours dans sa Troupe. « Non seulement trois, » répondit Molière, « mais huit ; à condition pourtant qu’il n’ira point chez vous, et que je le ferai toujours accompagner par un homme qui le ramènera dès que la pièce sera finie. » Et cela de peur que cette femme, et Olivier, ne séduisissent l’esprit du jeune homme pour le faire retourner avec eux. Il fallut bien que la Raisin en passât par là ; mais ces huit jours lui donnèrent beaucoup d’argent, avec lequel elle voulut faire un établissement près de l’Hôtel de Bourgogne\* ; mais dont le détail, et le succès ne regardent point mon sujet. Molière, qui aimait les bonnes mœurs, n’eut pas moins d’attention à former celles de Baron\*, que s’il eût été son propre fils : il cultiva avec soin les dispositions extraordinaires qu’il avait pour la déclamation. Le Public sait comme moi jusqu’à quel degré de perfection il l’a élevé. Mais ce n’est pas le seul endroit par lequel il nous a fait voir qu’il a su profiter des leçons d’un si grand Maître. Qui, depuis sa mort, a soutenu plus sûrement le Théâtre comique, que Monsieur Baron\* ?

## p. 58

On sait même que lorsqu’il voulait que quelque Scène prit le Peuple des Spectateurs, comme les autres, il la lisait à sa servante pour voir si elle en serait touchée. Cependant il ne saisissait pas toujours le Public d’abord ; il l’éprouva dans son *Avare*. À peine fut-il représenté sept fois. La prose dérouta ce Public. « Comment ! » disait Monsieur le Duc de… « Molière est-il fou, et nous prend-il pour des benêts, de nous faire essuyer cinq Actes de prose ? A-t-on jamais vu plus d’extravagance ? Le moyen d’être diverti par de la prose ! » Mais Molière fut bien vengé de ce Public injuste et ignorant quelques années après : il donna son *Avare* pour la seconde fois le 9 Septembre 1668. On y fut en foule, et il fut joué presque toute l’année ; tant il est vrai que le Public goûte rarement les bonnes choses quand il est dépaysé. Cinq Actes de prose l’avaient révolté la première fois ; mais la lecture et la réflexion l’ont ramené, et il fut voir avec empressement une pièce qu’il avait méprisée dans les commencements.

1801, *Moliérana*, 71, p. 105-106

## p. 60-61

Il se voyait aimé du mari ; nécessaire même à ses spectacles, caressé de toute la Cour, il s’embarrassait fort peu de plaire, ou non à la Molière\* : elle ne le négligeait pas moins ; elle s’échappa même un jour de lui donner un soufflet sur un sujet assez léger. Le jeune homme en fut si vivement piqué qu’il se retira de chez Molière : il crut son honneur intéressé d’avoir été battu par une femme. Voilà de la rumeur dans la maison. « Est-il possible, » dit Molière à son Épouse, « que vous ayez eu l’imprudence de frapper un enfant aussi sensible que vous connaissez celui-là ; et encore dans un temps où il est chargé d’un rôle de six cents vers dans la pièce que nous devons représenter incessamment devant le Roi ? » On donna beaucoup de mauvaises raisons, piquantes même, auxquelles Molière prit le parti de ne point répondre ; il se retrancha à tâcher d’adoucir le jeune homme, qui s’était sauvé chez la Raisin. Rien ne pouvoir le ramener, il était trop irrité ; cependant il promit qu’il représenterait son rôle ; mais qu’il rentrerait point chez Molière. En effet il eut la hardiesse de demander au Roi à Saint Germain la permission de se retirer. Et incapable de réflexion, il se remit dans la Troupe de la Raisin, qui l’avait excité à tenir ferme dans son ressentiment.

## p. 69-70

Enfin ces Comédiens injustes murmuraient hautement contre Molière, et lui reprochaient qu’il laissait languir leur Théâtre. « Pourquoi, » lui disaient-ils, « ne faites-vous pas des ouvrages qui nous soutiennent ? Faut-il que ces Farceurs d’Italiens nous enlèvent tout Paris ? » En un mot la troupe était un peu dérangée, et chacun des Acteurs méditait lui-même embarrassé comment il les ramènerait ; et à la fin fatigué des discours de ses Comédiens, il dit à la Du-Parc\*, et à la Béjart, qui le tourmentaient le plus, qu’il ne savait qu’un moyen pour l’emporter sur \*, et gagner bien de l’argent : que c’était d’aller bien loin pour quelque temps, pour s’en revenir comme ce Comédie ; mais il ajouta qu’il n’était ni en pouvoir, ni dans le dessein d’exécuter ce moyen, qui était trop long ; mais qu’elles étaient les maîtresses de s’en servir. Après s’être moqué d’elles, il leur dit sérieusement que \* ne serait pas toujours couru avec ce même empressement : qu’on se lassait des bonnes choses, comme des mauvaises, et qu’ils auraient leur tour. Ce qui arriva aussi par la première pièce que donna Molière.

## p. 71-75

Les Mousquetaires, les Gardes-du-corps, les Gendarmes, et les Chevaux-légers entraient à la Comédie sans payer : et le Parterre en était toujours rempli : de sorte que les Comédiens pressèrent Molière d’obtenir de Sa Majesté un Ordre pour qu’aucune personne de sa Maison n’entrât à la Comédie sans payer. Le Roi le lui accorda. Mais ces Messieurs ne trouvèrent pas bon que les Comédiens leur fissent imposer une loi si dure ; et ils prirent pour un affront qu’ils eussent eu la hardiesse de le demander : les plus mutins s’ameutèrent ; et ils résolurent de forcer l’entrée. Ils furent en troupe à la Comédie. Ils attaquent brusquement les Gens qui gardaient les portes. Le Portier se défendit pendant quelque temps ; mais enfin étant obligé de céder au nombre, il leur jeta son épée, se persuadant qu’étant désarmé, ils ne le tueraient pas : le pauvre homme se trompa. Ces furieux, outrés de la résistance qu’il avait faite, le percèrent de cent coups d’épée : et chacun d’eux en entrant lui donnait le sien. Ils cherchaient toute la Troupe pour lui faire éprouver le même traitement qu’aux gens qui avaient voulu soutenir la porte. Mais Béjart, qui était habillé en vieillard pour la pièce qu’on allait jouer, se présenta sur le Théâtre. « Eh ! Messieurs, » leur dit-il, « épargnez du moins un pauvre Vieillard de soixante-quinze ans, qui n’a plus que quelques jours à vivre. » Le compliment de ce jeune Comédien, qui avait profité de son habillement pour parler à ces mutins, calma leur fureur. Molière leur parla aussi très-vivement sur l’ordre du Roi. De sorte que réfléchissant sur la faute qu’ils venaient de faire, ils se retirèrent. Le bruit, et les cris avaient causé une alarme terrible dans la Troupe ; les femmes croyaient être mortes : chacun cherchait à se sauver, surtout Hubert\* et sa femme, qui avaient fait un trou dans le mur du Palais Royal. Le mari voulut passer le premier ; mais parce que le trou n’était pas assez ouvert, il ne passa que la tête et les épaules ; jamais le reste ne put suivre. On avait beaux le tirer de dedans le Palais Royal, rien n’avançait ; et il criait comme un forcené par le mal qu’on lui faisait, et dans la peur qu’il avait que quelque Gendarme ne lui donnât un coup d’épée dans le derrière. Mais le tumulte s’étant apaisé, il en fut quitte pour la peur ; et l’on agrandit le trou pour le retirer de la torture où il était.

Quand tout ce vacarme fut passé la Troupe tint conseil, pour prendre une résolution dans une occasion si périlleuse. « Vous ne m’avez point donné de repos, » dit Molière à l’Assemblée, « que je n’aie importuné le Roi pour avoir l’ordre, qui nous a mis tous à deux doigts de notre perte ; il est question présentement de voir ce que nous avons à faire. » Hubert\* voulait qu’on laissât toujours entrer la maison du Roi, tant il appréhendait une seconde rumeur. Plusieurs autres, qui ne craignaient pas moins que lui, furent de même avis. Mais Molière, qui était ferme dans ses résolutions, leur dit que puisque le Roi avait daigné leur accorder cet ordre, il fallait en pousser l’exécution jusques au bout, si Sa Majesté le jugeait à propos : et « je pars dans ce moment » leur dit-il, « pour l’en informer. » Ce dessein ne plut nullement à Hubert\*, qui tremblait encore.

Quand le Roi fut instruit de ce désordre, Sa Majesté ordonna aux Commandants des Corps qui l’avaient fait, de les faire mettre sous les armes le lendemain, pour connaître et faire punir les plus coupables, et pour leur réitérer ses défenses d’entrer à la Comédie sans payer. Molière, qui aimait fort la harangue[[19]](#footnote-19), fut en faire une à la tête des Gendarmes ; et leur dit que ce n’était point pour eux, ni pour les autres personnes qui composaient la Maison du Roi, qu’il avait demandé à Sa Majesté un ordre pour les empêcher d’entrer à la Comédie : que la Troupe serait toujours ravie de les recevoir quand ils voudraient les honorer de leur présence. Mais qu’il y avait un nombre infini de malheureux qui tous les jours abusant de leur nom, et de la bandoulière[[20]](#footnote-20) de Messieurs les Gardes-du-Corps, venaient remplir le Parterre, et ôter injustement à la Troupe le gain qu’elle devait faire. Qu’il ne croyait pas que des Gentilshommes qui avaient l’honneur de servir le Roi dussent favoriser ces misérables contre les Comédiens de Sa Majesté. Que d’entrer à la Comédie sans payer n’était point une prérogative que des personnes de leur caractère dussent si fort ambitionner, jusqu’à répandre du sang pour se la conserver. Qu’il fallait laisser ce petit avantage aux Auteurs, et aux Personnes, qui n’ayant pas le moyen de dépenser quinze sols, ne voyaient le spectacle que par charité, s’il m’est permis, dit-il, de parler de la sorte. Ce discours fit tout l’effet que Molière s’était promis ; et depuis ce temps-là la Maison du Roi n’est point entrée à la Comédie sans payer.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 509-511

1801, Moliérana, 4, p. 36

## p. 76-77

Quelque temps après le retour de Baron\*, on joua une pièce intitulée *Dom Quixote* (je n’ai pu savoir de quel Auteur). On l’avait prise dans le temps que Dom-Quixote installe Sancho-Pança dans son Gouvernement. Molière faisait Sancho : et comme il devait paraître sur le Théâtre monté sur un Âne, il se mit dans la coulisse pour être prêt à entrer dans le moment que la Scène le demanderait. Mais l’Âne, qui ne savait point le rôle par cœur, n’observa point ce moment ; et dès qu’il fut dans la coulisse il voulut entrer, quelques efforts que Molière employât pour qu’il n’en fit rien. Sancho tirait le licou de toute sa force ; l’Âne n’obéissait point ; il voulait absolument paraître. Molière appelait : « Baron\*, la Forest, à moi ! Ce maudit Âne veut entrer. » La Forest était une servante qui faisait alors tout son domestique, quoiqu’il eût près de trente mille livres de rente. Cette femme était dans la coulisse opposée, d’où elle ne pouvait passer par-dessus le Théâtre pour arrêter l’Âne ; et elle riait de tout son cœur de voir son maître renversé sur le derrière de cet animal, tant il mettait de force à tirer son licou, pour le retenir. Enfin, destitué de tout secours, et désespérant de pouvoir vaincre l’opiniâtreté de son Âne, il prit le parti de se retenir aux ailes du Théâtre, et de laisser glisser l’animal entre ses jambes pour aller faire telle Scène qu’il jugerait à propos.

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 1, p. 274

1801, *Moliérana*, 72, p. 106-108

## p. 78-81

L’amitié qu’ils avaient formée dès le Collège, Chapelle\* et lui, dura jusqu’au dernier moment. Cependant celui-là n’était pas un ami consolant pour Molière, il était trop dissipé ; il aimait véritablement, mais il n’était point capable de rendre de ces devoirs empressés qui réveillent l’amitié. Il avait pourtant un appartement chez Molière à Auteuil, où il allait fort souvent ; mais c’était plus pour se réjouir, que pour entrer dans le sérieux. C’était un de ces génies supérieurs et réjouissants, que l’on annonçait six mois avant que de le pouvoir donner pendant un repas. Mais pour être trop à tout le monde, il n’était point assez à un véritable ami : de sorte que Molière s’en fit deux plus solides dans la personne de Mrs Rohault\* et Mignard\*, qui le dédommageaient de tous les chagrins qu’il avait d’ailleurs. C’était à ces deux Messieurs qu’il se livrait sans réserve. « Ne me plaignez-vous pas, » leur disait-il un jour, « d’être d’une profession, et dans une situation si opposées aux sentiments, et à l’humeur que j’ai présentement ? J’aime la vie tranquille ; et la mienne est agitée par une infinité de détails communs et turbulents, sur lesquels je n’avais pas compté dans les commencements, et auxquels il faut absolument que je me donne tout entier malgré moi. Avec toutes les précautions, dont un homme peut être capable, je n’ai pas laissé de tomber dans le désordre où tous ceux qui se marient sans réflexion ont accoutumé de tomber. Oh ! oh : » dit Mr Rohaut\*. « Oui, mon cher Monsieur Rohaut\*, je suis le plus malheureux de tous les hommes, » ajouta Molière, « et je n’ai que ce que je mérite. Je n’ai pas pensé que j’étais trop austère, pour une société domestique. J’ai cru que ma femme devait assujettir ses manières à sa vertu, et à mes intentions ; et je sens bien que dans la situation où elle est, elle eût encore été plus malheureuse que je ne le suis, si elle l’avait fait. Elle a de l’enjouement, de l’esprit ; elle est sensible au plaisir de le faire valoir ; tout cela m’ombrage[[21]](#footnote-21) malgré moi. J’y trouve à redire, je m’en plains. Cette femme cent fois plus raisonnable que je ne le suis, veut jouir agréablement de la vie ; elle va son chemin : et assurée par son innocence, elle dédaigne de s’assujettir aux précautions que je lui demande. Je prends cette négligence pour du mépris ; je voudrais des marques d’amitié pour croire que l’on en a pour moi, et que l’on eût plus de justesse dans sa conduite pour que j’eusse l’esprit tranquille. Mais ma femme, toujours égale, et libre dans la sienne, qui serait exempte de tout soupçon pour tout autre homme moins inquiet que je ne le suis, me laisse impitoyablement dans mes peines ; et occupée seulement du désir de plaire en général, comme toutes les femmes, sans avoir de dessein particulier, elle rit de ma faiblesse. Encore si je pouvais jouir de mes amis aussi souvent que je le souhaiterais pour m’étourdir sur mes chagrins et sur mon inquiétude ! Mais vos occupations indispensables, et les miennes m’ôtent cette satisfaction. » Mr Rohaut\* étala à Molière toutes les maximes d’une saine Philosophie pour lui faire entendre qu’il avait tort de s’abandonner à ses déplaisirs. « Eh ! » lui répondit Molière, « je ne saurais être Philosophe avec une femme aussi aimable que la mienne ; et peut-être qu’en ma place vous passeriez encore de plus mauvais quarts d’heure. »

## p. 85-87

Un homme, dont le nom de famille était Mignot, et Mondorge[[22]](#footnote-22) celui de Comédien, se trouvant dans une triste situation, prit la résolution d’aller à Auteuil, où Molière avait une maison, et où il était actuellement, pour tâcher d’en tirer quelque secours, pour les besoins pressants d’une famille qui était dans une misère affreuse. Baron\*, à qui ce Mondorge s’adressa, s’en aperçut aisément ; car ce pauvre Comédien faisait le spectacle du monde le plus pitoyable. Il dit à Baron\*, qu’il savait être un assuré protecteur auprès de Molière, que l’urgente nécessité où il était lui avait fait prendre le parti de recourir à lui, pour le mettre en état de rejoindre quelque troupe avec sa famille ; qu’il avait été le camarade de Mr de Molière en Languedoc ; et qu’il ne doutait pas qu’il ne lui fit quelque charité, si Baron\* voulait bien s’intéresser pour lui.

Baron\* monta dans l’appartement de Molière, et lui rendit le discours de Mondorge, avec peine, et avec précaution pourtant, craignant de rappeler désagréablement à un homme fort riche, l’idée d’un camarade fort gueux. « Il est vrai que nous avons joué la Comédie ensemble, » dit Molière, «  et c’est un fort honnête homme ; je suis fâché que ses petites affaires soient en si mauvais état. Que croyez-vous, » ajouta-t-il, « que je lui doive donner ? » Baron\* se défendit de fixer le plaisir que Molière voulait faire à Mondorge, qui pendant que l’on décidait sur le secours dont il avait besoin, dévorait dans la cuisine, où Baron\* lui avait fait donner à manger. ― « Non, » répondit Molière, « je veux que vous déterminiez ce que je dois lui donner. » Baron\* ne pouvant s’en défendre, statua sur quatre pistoles, qu’il croyait suffisantes pour donner à Mondorge la facilité de joindre une Troupe. ― « Eh bien, je vais lui donner quatre pistoles pour moi, » dit Molière à Baron\*, « puisque vous le jugez à propos : mais en voilà vingt autres que je lui donnerai pour vous : je veux qu’il connaisse que c’est à vous qu’il à l’obligation du service que je lui rends. J’ai aussi, » ajoute-t-il, « habit de Théâtre, dont je crois que je n’aurai plus de besoin, qu’on le lui donne ; le pauvre homme y trouvera de la ressource pour sa profession. » Cependant cet habit, que Molière donnait avec tant de plaisir, lui avait coûté deux mille cinq cens livres, et il était presque tout neuf. Il assaisonna ce présent d’un bon accueil qu’il fit à Mondorge, qui ne s’était pas attendu à tant de libéralité.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 3, p. 348

1801, *Moliérana*, 45, p. 77-78

## p. 87-89

Ainsi quand Chapelle\* voulait se réjouir à Auteuil, il y menait des Convives pour lui tenir tête ; et il n’y avait personne qui ne se fît plaisir de le suivre. Connaître Molière était un mérite que l’on cherchait à se donner avec empressement : d’ailleurs Mr de Chapelle\* soutenait sa table avec honneur. Il fit un jour partie avec Mrs de J..., de N..., et de L...\*[[23]](#footnote-23), pour aller se réjouir à Auteuil avec leur ami. « Nous venons souper avec vous, » dirent-ils à Molière. « ― J’en aurais », dit-il, « plus de plaisir si je pouvais vous tenir compagnie ; mais ma santé ne me le permettant pas, je laisse à Mr de Chapelle\* le soin de vous régaler du mieux qu’il pourra. » Ils aimaient trop Molière pour le contraindre ; mais ils lui demandèrent du moins Baron\*. « ― Messieurs, » leur répondit Molière, « je vous vois en humeur de vous divertir toute la nuit ; le moyen que cet enfant puisse tenir ? Il en serait incommodé, je vous prie de le laisser. ― Oh parbleu, » dit Mr de L..., « la fête ne serait pas bonne sans lui, et vous nous le donnerez. » Il salut l’abandonner : et Molière prit son lait devant eux, et s’alla coucher.

Les Convives se mirent à table : les commencements du repas furent froids : c’est l’ordinaire entre gens qui savent ménager le plaisir ; et ces Messieurs excellaient dans cette étude. Mais le vin eut bien tôt réveillé Chapelle\*, et le tourna du côté de la mauvaise humeur. « Parbleu, » dit-il, « je suis un grand fou de venir m’enivrer ici tous les jours, pour faire honneur à Molière ; je suis bien las de ce train-là : et ce qui me fâche c’est qu’il croit que j’y suis obligé. » La Troupe presque toute ivre approuva les plaintes de Chapelle\*. On continue de boire, et insensiblement on changea de discours. A force de raisonner sur les choses qui font ordinairement la matière de semblables repas entre gens de cette espèce, on tomba sur la morale vers les trois heures du matin. « Que notre vie est peu de chose ! » dit Chapelle\*. « Qu’elle est remplie de traverses ! Nous sommes à l’affût pendant trente ou quarante années pour jouir d’un moment de plaisir, que nous ne trouvons jamais ! Notre jeunesse est harcelée par de maudits parents, qui veulent que nous nous mettions un fatras de fariboles dans la tête. Je me soucie, morbleu bien, » ajouta-t-il, « que la terre tourne, ou le soleil, que ce fou de Des-cartes ait raison, ou cet extravagant d’Aristote. J’avais pourtant un enragé Précepteur qui me rebattait toujours ces fadaises-là, et qui me faisait sans cesse retomber sur son Épicure. Encore passe pour ce Philosophe-là, c’était celui qui avait le plus de raison. Nous ne sommes pas débarrassez de ces fous-là, qu’on nous étourdit les oreilles d’un établissement. Toutes ces femmes, » dit-il encore, en haussant la voix, « sont des animaux qui sont ennemis jurés de notre repos. Oui morbleu, chagrins, injustice, malheurs de tous côtés dans cette vie-ci ! ― Tu as parbleu raison, mon cher ami, » répondit J. en l’embrassant ; «  sans ce plaisir-ci que ferions nous ? La vie est un pauvre partage ; quittons-la, de peur que l’on ne sépare d’aussi bons amis que nous le sommes ; allons nous noyer de compagnie ; la rivière est à notre portée. ― Cela est vrai, » dit N..., « nous ne pouvons jamais mieux prendre notre temps pour mourir bons amis, et dans la joie ; et notre mort fera du bruit. » Ainsi ce glorieux dessein fut approuvé tout d’une voix. Ces Ivrognes se lèvent, et vont gaiement à la rivière. Baron\* courut avertir du monde, et éveiller Molière, qui fut effrayé de cet extravagant projet, parce qu’il connaissait le vin de ses amis. Pendant qu’il se levait, la Troupe avait gagné la rivière ; et ils s’étaient déjà saisis d’un petit bateau, pour prendre le large, afin de se noyer en plus grande eau. Des Domestiques, et des gens du lieu furent promptement à ces débauchés, qui étaient déjà dans l’eau, et les repêchèrent. Indignés du secours qu’on venait de leur donner ils mirent l’épée à la main, courent sur leurs ennemis, les poursuivent jusques dans Auteuil, et les voulaient tuer. Ces pauvres gens se sauvent la plupart chez Molière, qui voyant ce vacarme dit à ces furieux : « Qu’est-ce que c’est donc, Messieurs, que ces coquins-là vous ont fait ? ― Comment ventrebleu, » dit J..., qui était le plus opiniâtré à se noyer, « ces malheureux nous empêcheront de nous noyer ? Écoute, mon cher Molière, tu as de l’esprit, vois[[24]](#footnote-24) si nous avons tort. Fatigués des peines de ce monde-ci, nous avons fait dessein de passer en l’autre pour être mieux : la rivière nous a paru le plus court chemin pour nous y rendre ; ces marauds nous l’ont bouché. Pouvons-nous faire moins que de les en punir ? ― Comment ! Vous avez raison, » répondit Molière. « Sortez d’ici, coquins, que je ne vous assomme, » dit-il à ces pauvres gens, paraissant en colère. « Je vous trouve bien hardis de vous opposer à de si belles actions. » Ils se retirèrent marqués de quelques coups d’épée. « Comment ! Messieurs, » poursuit Molière aux débauchés, « que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m’en faire part ? Quoi, vous voulez vous noyer sans moi ? Je vous croyais plus de mes amis. ― Il a parbleu raison, » dit Chapelle\*, « voilà une injustice que nous lui faisions. Viens[[25]](#footnote-25) donc te noyer avec nous. ― Oh ! Doucement, » répondit Molière ; « ce n’est point ici une affaire à entreprendre mal à propos : c’est la dernière action de notre vie, il n’en faut pas manquer le mérite. On serait assez malin pour lui donner un mauvais jour, si nous nous noyons à l’heure qu’il est : on dirait à coup sûr que nous l’aurions fait la nuit, comme des désespérés, ou comme des gens ivres. Saisissons le moment qui nous fasse le plus d’honneur, et qui réponde à notre conduite. Demain sur les huit à neuf heures du matin, bien à jeun et devant tout le monde nous irons nous jeter la tête devant dans la rivière. ― J’approuve fort ses raisons, » dit N..., « et il n’y a pas le petit mot à dire. ― Morbleu j’enrage, » dit L..., « Molière a toujours cent fois plus d’esprit que nous. Voilà qui est fait, remettons la partie à demain ; et allons nous coucher, car je m’endors. » Sans la présence d’esprit de Molière il serait infailliblement arrivé du malheur, tant ces Messieurs étaient ivres, et animés contre ceux qui les avaient empêchés de se noyer. Mais rien ne le désolait plus, que d’avoir affaire à de pareilles gens, et c’était cela qui bien souvent le dégoûtait de Chapelle\* ; cependant leur ancienne amitié prenait toujours le dessus.

1801, *Moliérana*, 29, p. 54-59

## p. 89-92

Chapelle\* était heureux en semblables aventures. En voici une, où il eut encore besoin de Molière. En revenant d’Auteuil, à son ordinaire, bien rempli de vin (car il ne voyageait jamais à jeun), il eut querelle au milieu de la petite prairie d’Auteuil avec un valet, nommé Godemer, qui le servait depuis plus de trente ans. Ce vieux domestique avait l’honneur d’être toujours dans le carrosse de son Maître. Il prit fantaisie à Chapelle\* en descendant d’Auteuil, de lui faire perdre cette prérogative, et de le faire monter derrière son carrosse. Godemer, accoutumé aux caprices que le vin causait à son Maître, ne se mit pas beaucoup en peine d’exécuter ses ordres. Celui-ci se mit en colère : l’autre se moque de lui. Ils se gourment[[26]](#footnote-26) dans le carrosse : le Cocher descend de son siège pour aller les séparer. Godemer en profite pour se jeter hors du carrosse. Mais Chapelle\* irrité le poursuit, et le prend au collet ; le Valet se défend, et le Cocher ne pouvait les séparer. Heureusement Molière et Baron\*, qui étaient à leur fenêtre, aperçurent les Combattants : ils crurent que les Domestiques de Chapelle\* l’assommaient : ils accourent aux plus vite. Baron\*, comme le plus ingambe, arriva le premier, et fit cesser les coups ; mais il fallut Molière pour terminer le différent. « Ah ! Molière, » dit Chapelle\*, « puisque vous voilà, jugez si j’ai tort. Ce coquin de Godemer s’est lancé dans mon carrosse, comme si c’était à un Valet de figurer avec moi.― Vous ne savez ce que vous dites, » répondit Godemer ; « Monsieur sait que je suis en possession du devant de votre carrosse depuis plus de trente ans ; pourquoi voulez-vous me l’ôter aujourd’hui sans raison ? -Vous êtes un insolent qui perdez le respect, » répliqua Chapelle\* ; « si j’ai voulu vous permettre de monter dans mon carrosse, je ne le veux plus ; je suis le Maître, et vous irez derrière à cela, ou à pied, présentement que je suis vieux, et que je vous ai si bien servi pendant si longtemps ! Il fallait m’y faire aller pendant que j’étais jeune, j’avais des jambes alors ; mais à présent je ne puis plus marcher. En un mot comme en cent, » ajouta ce Valet, « vous m’avez accoutumé au carrosse, je ne puis plus m’en passer ; et je serais déshonoré si l’on me voyait aujourd’hui derrière.― Jugez-nous, Molière, je vous en prie, » dit Mr de Chapelle\*, « j’en passerai par tout ce que vous voudrez.― Et bien, puisque vous vous en rapportez à moi, » dit Molière, « je vais tâcher de mettre d’accord deux si honnêtes gens. Vous avez tort, » dit-il à Godemer, « de perdre le respect envers votre maître, qui peut vous faire aller comme il voudra ; il ne faut pas abuser de sa bonté. Ainsi je vous condamne à monter derrière son Carrosse jusqu’au bout de la prairie : et là vous lui demanderez fort honnêtement la permission d’y entrer : je suis sûr qu’il vous la donnera.― Parbleu, » s’écria Chapelle\*, « voilà un jugement qui vous fera honneur dans le monde. Tenez, Molière, vous n’avez jamais donné une marque d’esprit si brillante. Oh, bien, » ajouta-t-il, « je fais grâce entière à ce maraud-là en faveur de l’équité avec laquelle vous venez de nous juger. Ma foi, Molière, » dit-il encore, « je vous suis obligé, car cette affaire là m’embarrassait ; elle avait sa difficulté. À Dieu, mon cher ami, tu juges mieux qu’homme de France ».

1801, *Moliérana*, 43, p. 73-77

## p. 92-93

Molière étant seul avec Baron\*, il prit occasion de lui dire que le mérite de Chapelle\* était effacé quand il se trouvait dans des situations aussi désagréables que celle où il venait de le voir : qu’il était bien fâcheux qu’une personne qui avait autant d’esprit que lui, eût si peu de retenue ; et qu’il aimerait beaucoup mieux avoir plus de conduite pour se satisfaire, que tant de brillant pour faire plaisir aux autres. « Je ne vois point, » ajouta Molière, « de passion plus indigne d’un galant[[27]](#footnote-27) homme que celle du vin : Chapelle\* est mon ami, mais ce malheureux penchant m’ôte tous les agréments de son amitié. Je n’ose lui rien confier, sans risquer d’être commis un moment après avec toute la terre. » Ce discours ne tendait qu’à donner à Baron\* du dégoût pour la débauche ; car il ne laissait passer aucune occasion de le tourner au bien ; mais sur toutes choses il lui recommandait de ne point sacrifier ses amis, comme faisait Chapelle\*, à l’envie de dire un bon mot, qui avait souvent de mauvaises suites.

## p. 94-96

On sait que les trois premiers actes de la Comédie du *Tartuffe* de Molière furent représentés à Versailles dès le mois de Mai de l’année 1664, et qu’au mois de Septembre de la même année, ces trois Actes furent joués pour la seconde fois à Villers-Coteretz, avec applaudissement. La pièce entière parut la premier et la seconde fois au Raincy, au mois de Novembre suivant, et en 1665 ; mais Paris ne l’avait point encore vue en 1667. Molière sentait la difficulté de la faire passer dans le public. Il le prévint par des lectures ; mais il n’en lisait que jusqu’au quatrième acte : de sorte que tout le monde était fort embarrassé comment il tirerait Orgon[[28]](#footnote-28) de dessous la table. Quand il crut avoir suffisamment préparé les esprits, le 5 d’Août 1667, il fait afficher le *Tartuffe*. Mais il n’eut pas été représenté une fois que les gens austères se révoltèrent contre cette pièce. On représenta au Roi qu’il était de conséquence que le ridicule de l’Hypocrisie ne parût point sur le Théâtre. Molière, disait-on, n’était pas préposé pour reprendre les personnes qui se couvrent du manteau de la dévotion, pour enfreindre les lois les plus saintes, et pour troubler la tranquillité domestique des familles. Enfin ceux qui représentèrent au Roi, le firent avec de bonnes raisons, puisque Sa Majesté jugea à propos de défendre la représentation du *Tartuffe*. Cet ordre fut un coup de foudre pour les Comédiens, et pour l’Auteur. Ceux-là attendaient avec justice un gain considérable de cette pièce ; et Molière croyait donner par cet Ouvrage une dernière main à sa réputation. Il avait manié le caractère de l’hypocrisie avec des traits si vifs et si délicats, qu’il s’était imaginé que bien loin qu’on dût attaquer sa pièce, on lui saurait gré d’avoir donné de l’horreur pour un vice si odieux. Il le dit lui-même dans sa Préface à la tête de cette pièce : mais il se trompe, et il devait savoir sa propre expérience que le public n’est pas docile. Cependant Molière rendit compte au Roi des bonnes intentions qu’il avait eues en travaillant à cette pièce. De sorte que sa Majesté ayant vu par elle-même qu’il n’y avait rien dont les personnes de piété et de probité[[29]](#footnote-29) pussent se scandaliser, et qu’au contraire on y combattait un vice qu’elle a toujours eu soin elle-même de détruire par d’autres voies, elle permit apparemment à Molière de remettre sa pièce sur le théâtre.

## p. 97

Tous les connaisseurs en jugeaient favorablement ; et je rapporterai ici une remarque de Mr Ménage\*, pour justifier ce que j’avance. « La prose de Mr de Molière, » dit-il, « vaut beaucoup mieux que ses vers. Je lisais hier son Tartuffe. Je lui en avais autrefois entendu lire trois Actes chez Mr de Mommor\*, où se trouvèrent aussi Mr Chapelain\*, Mr l’abbé de Marolles, et quelques autres personnes. Je dis à Mr…......., lorsqu’il empêcha qu’on ne le jouât, que c’était une pièce dont la morale était excellente, et qu’il n’y avait rien qui ne pût être utile au Public. »

## p. 99

La troisième représentation du *Misanthrope* fut encore moins heureuse que les précédentes. On n’aimait point tout ce sérieux qui est répandu dans cette pièce. D’ailleurs le Marquis était la copie de plusieurs originaux de conséquence, qui décriaient l’ouvrage de toute leur force. « Je n’ai pourtant pu faire mieux, » disait Molière à tout le monde.

## p. 99-100

Mr de \*\*\*[[30]](#footnote-30) crut se faire un mérite auprès de Molière de défendre le *Misanthrope*: il fit une longue lettre qu’il donna à Ribou[[31]](#footnote-31) pour mettre à la tête de cette pièce. Molière qui en fut irrité envoya chercher son Libraire, le gronde de ce qu’il avait imprimé cette rapsodie[[32]](#footnote-32) sans sa participation, et lui défendit de vendre aucun exemplaire de sa pièce où elle fût, et il brûla tout ce qui en restait ; mais après sa mort on l’a réimprimée. Mr de \*\* qui aimait fort à voir la Molière\*, vint souper chez elle le jour même. Molière le traita cavalièrement sur le sujet de sa lettre, en lui donnant de bonnes raisons pour souhaiter qu’il ne se fût point avisé de défendre sa pièce.

## p. 101

Les Hypocrites avaient été tellement irrités par le *Tartuffe*, que l’on fit courir dans Paris un livre terrible que l’on mettait sur le compte de Molière pour le perdre. C’est à cette occasion qu’il mit dans le *Misanthrope* les vers suivants.

Et non content encore du tort que l’on me fait,

Il court parmi le monde un livre abominable,

Et de qui la lecture est même condamnable,

Un livre à mériter la dernière rigueur,

Dont le fourbe a l’affront de me faire l’Auteur.

Et là dessus on voit Oronte qui murmure,

Et tâche méchamment d’appuyer l’imposture ;

Lui qui d’un honnête homme à la Cour tient le rang....

Etc....

On voit par cette remarque, que le *Tartuffe* fut joué avant le *Misanthrope*, et avant le *Médecin* *malgré* *lui*; et qu’ainsi la date de la première représentation de ces deux dernières pièces, que l’on a mise dans les œuvres de Molière, n’est pas véritable ; puisque l’on marque qu’elle ont été jouées dès les mois de Mars et de Juin de l’année 1666.

## p. 100

À la quatrième représentation du *Misanthrope* il donna son fagotier, qui fit bien rire le Bourgeois de la rue St. Denis. On en trouva le *Misanthrope* beaucoup meilleur, et insensiblement on le prit pour une des meilleures pièces qui ait jamais paru. Et le *Misanthrope* et le *Médecin malgré* lui joints ensemble ramenèrent tout le pêle-mêle de Paris, aussi bien que les connaisseurs. Molière s’applaudissant du succès de son invention, pour forcer le public à lui rendre justice, hasarda d’en tirer une glorieuse vengeance, en faisant jouer le *Misanthrope* seul. Il eut un succès très-favorable ; de sorte que l’on ne put lui reprocher que la petite pièce eût fait aller la grande.

## p. 103-104

Et *l’Amphitryon* passa tout d’une voix au mois de Janvier 1668. Cependant un Savantasse[[33]](#footnote-33) n’en voulut point tenir compte à Molière. « Comment ! » disait-il, « il a tout pris sur Rotrou, et Rotrou sur Plaute[[34]](#footnote-34)\*. Je ne vois pas pourquoi on applaudit à des Plagiaires. Ça toujours été », ajoutait-il, « le caractère de Molière. J’ai fait mes études avec lui ; et un jour qu’il apporta des vers à son Régent[[35]](#footnote-35), celui-ci reconnut qu’il les avait pillés ; l’autre assura fortement qu’ils étaient de sa façon : mais après que le Régent lui eut reproché son mensonge, et qu’il lui eut dit qu’il les avait pris dans Théophile[[36]](#footnote-36), Molière le lui avoua, et lui dit qu’il les y avait pris avec d’autant plus d’assurance, qu’il ne croyait pas qu’un Jésuite dût lire Théophile. Ainsi, » disait ce Pédant à son ami, « si l’on examinait bien les ouvrages de Molière, on les trouverait tous pillés de cette force-là. Et même quand il ne sait où prendre, il se répète sans précaution. » De semblables Critiques n’empêchèrent pas le cours de *l’Amphitryon*, que tout Paris vit avec beaucoup de plaisir, comme un spectacle bien rendu en notre langue, et à notre goût.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 71

1801, *Moliérana*, 39, p. 69

## p. 104-106

Après que Molière eut repris avec succès son *Avare* au mois de Janvier 1668, comme je l’ai déjà dit, il projeta de donner son *George Dandin*. Mais un de ses amis lui fit entendre qu’il y avait dans le monde un Dandin, qui pourrait se reconnaître dans sa pièce, et qui était en état par sa famille non-seulement de la décrier, mais encore de le faire repentir d’y avoir travaillé. -« Vous avez raison, » dit Molière à son ami ; « mais je sais un sûr moyen de me concilier l’homme dont vous me parlez ; j’irai lui lire ma pièce ». Au spectacle, où il était assidu, Molière lui demanda une de ses heures perdues pour lui faire une lecture. L’homme en question se trouva si fort honoré de ce compliment, que toutes affaires cessantes, il donna parole pour le lendemain ; et il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette pièce. « Molière », disait-il à tout le monde, « me lis ce soir une Comédie : voulez-vous en être ? » Molière trouva une nombreuse assemblée, et son homme qui présidait. La pièce fut trouvée excellente ; et lorsqu’elle fut jouée, personne ne la faisait mieux valoir que celui dont je viens de parler, et qui pourtant aurait pu s’en fâcher, une partie des Scènes que Molière avait traitées dans sa pièce, étant arrivées à cette personne. Ce secret de faire passer sur le théâtre un caractère à son original, a été trouvé si bon, que plusieurs Auteurs l’ont mis en usage depuis avec succès. Le *George Dandin* fut donc bien reçu à la Cour au mois de Juillet 1668, et à Paris au mois de Novembre suivant.

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 1, p. 408

1801, *Moliérana*, 9, p. 41

## p. 109-110

Un jour qu’on représentait cette pièce, Champmêlé, qui n’était point encore alors dans la Troupe, fut voir Molière dans sa loge, qui était proche du théâtre. Comme ils en étaient aux compliments, Molière s’écria : *Ah Chien, ah bourreau !* et se frappait la tête comme un possédé : Champmêlé crut qu’il tombait de quelque mal, et il était fort embarrassé. Mais Molière, qui s’aperçut de son étonnement, lui dit : « Ne soyez pas surpris de mon emportement. Je viens d’entendre un Acteur déclamer faussement et pitoyablement quatre vers de ma pièce, et je ne saurais voir maltraiter mes enfants de cette force là, sans souffrir comme un damné. »

1801, *Moliérana*, 22, p. 50-51

## p. 110-111

Molière ne traitait point de caractères, il ne plaçait aucuns traits, qu’il n’eût des vues fixes. C’est pourquoi il ne voulut point ôter du *Misanthrope*, ce grand Flandrin qui crachait dans un puits pour faire des ronds, que Madame[[37]](#footnote-37) défunte lui avait dit de supprimer, lors qu’il eut l’honneur de lire sa pièce à cette Princesse. Elle regardait cet endroit comme un trait indigne d’un si bon ouvrage : mais Molière avait son original, il voulait le mettre sur le Théâtre.

## p. 110-111

La bonté que le Roi eut de permettre que le *Tartuffe* fût représenté, donna un nouveau mérite à Molière. On voulait même que cette grâce fût personnelle. Mais Sa Majesté qui savait par elle-même que l’hypocrisie était vivement combattue dans cette pièce, fut bien aise que ce vice, si opposé à ses sentiments, fût attaqué avec autant de force que Molière le combattait. Tout le monde lui fit compliment sur ce succès ; ses ennemis même lui en témoignèrent de la joie, et étaient les premiers à dire que le *Tartuffe* était de ces pièces excellentes qui mettaient la vertu dans son jour. « Cela est vrai, » disait Molière ; « mais je trouve qu’il est très-dangereux de prendre ses intérêts au prix qui m’en coûte. Je me suis repenti plus d’une fois de l’avoir fait. »

## p. 114-116

Molière n’était point un homme qu’on pût oublier par l’absence. Mr Bernier\* ne fut pas plutôt de retour de son voyage du Mogol qu’il fut le voir à Auteuil. Après les premiers compliments d’amitié, celui-là commença la conversation par la relation. Il fit d’abord observer à Molière que l’on n’en usait point avec l’Empereur du Mogol détrôné, et avec ses enfants, aussi inhumainement qu’on le fait en Turquie. « On se contente, » dit-il, « de leur donner une drogue, que l’on nomme du Pouss, pour leur faire perdre l’esprit, afin qu’ils soient hors d’état de former un parti.―Apparemment, » dit Baron\*, que cette conversation ennuyait fort, « ces gens-là vous ont fait prendre du Pouss avant que de revenir. ―Taisez-vous, jeune homme, » dit Molière, « vous ne connaissez pas Mr Bernier\*, et vous ne savez pas que c’est mon ami ; peu s’en faut que je ne prenne sérieusement votre imprudence. ―Comment ! » répliqua Baron\*, qui s’était donné toute liberté de parler devant Molière, « vous êtes si bons amis, et Monsieur après une si longue absence n’a à la première vue que des contes à vous dire ? » Le Philosophe touché de cette leçon, qui était en sa place, se mit sur les sentiments ; Molière n’en fut pas fâché : car plus homme de Cour que Bernier\*, et plus occupé de ses affaires que de celles du grand Mogol, la relation ne lui faisait pas beaucoup de plaisir. On parla de santé. Molière rendit compte du mauvais état de la sienne à Bernier\*, qui, au lieu de lui répondre, lui dit qu’il avait conduit heureusement celle du premier Ministre du Grand Mogol : qu’il n’avait point voulu être Médecin de l’Empereur lui-même, parce que quand il meurt on enterre aussi le Médecin avec lui. À la fin ne sachant plus que dire sur le Mogol, il offrit ses soins à Molière. « Oh ! Monsieur, » dit Baron\* « Mr de Molière est en de bonnes mains. Depuis que le Roi a eu la bonté de donner un Canonicat au fils de son Médecin, il fait des merveilles ; et il tiendra Monsieur longtemps en état de divertir Sa Majesté. Les Médecins du Mogol ne s’accommodent point avec notre santé. Et à moins que de convenir que l’on vous enterrera avec Monsieur, je ne lui conseille pas de vous confier la sienne. » Bernier\* vit bien que Baron\* était un enfant gâté ; il mit la conversation sur son chapitre. Molière, qui en parlait avec plaisir, en commença l’histoire ; mais Baron\*, rebuté de l’entendre, alla chercher à s’amuser ailleurs.

## p. 116-120

Molière n’était pas seulement bon Acteur et excellent Auteur, il avait toujours soin de cultiver la Philosophie. Chapelle\* et lui ne se passaient rien sur cet article-là. Celui-là pour Gassendi\* ; celui-ci pour Des-Cartes. En revenant d’Auteuil un jour dans le bateau de Molière, ils ne furent pas longtemps sans faire naître une dispute. Ils prirent un sujet grave pour se faire valoir devant un Minime qu’ils trouvèrent dans leur bateau, et qui s’y était mis pour gagner les Bons-Hommes. « J’en fais Juge le bon Père, » dit Molière, « si le Système de Descartes n’est pas cent fois mieux imaginé, que tout ce que Mr de Gassendi\* nous a ajusté au Théâtre, pour nous faire passer les rêveries d’Épicure. Passe pour sa morale ; mais le reste ne vaut pas la peine que l’on y fasse attention. N’est-il pas vrai, mon Père ? » ajouta Molière, au Minime. Le Religieux répondit par un hom !hom ! qui faisait entendre aux Philosophes qu’il était connaisseur dans cette matière ; mais il eut la prudence de ne se point mêler dans une conversation si échauffée, sur tout avec des gens qui ne paraissaient pas ménager leur adversaire. « Oh ! parbleu, mon Père, » dit Chapelle\*, qui se crut affaibli par l’apparente approbation du Minime, «  il faut que Molière convienne que Des-Cartes n’a formé son Système que comme un Mécanicien qui imagine une belle machine sans[[38]](#footnote-38) faire attention à l’exécution : le Système de ce Philosophe est contraire à[[39]](#footnote-39) une infinité de Phénomènes de la nature, que le bon homme n’avait pas[[40]](#footnote-40) prévus. » Le Minime sembla se range du côté de Chapelle\* par un second hom hom ! Molière, outré de ce qu’il triomphait, redouble ses efforts avec une chaleur de Philosophe, pour détruire Gassendi\* par de si bonnes raisons, que le Religieux fut obligé de s’y rendre par un troisième hom ! hom ! obligeant, qui semblait décider la question en sa faveur. Chapelle\* s’échauffe, et criant du haut de la tête pour convertir son Juge, il ébranla son équité par la force de son raisonnement. « Je conviens que c’est l’homme du monde qui a le mieux rêvé, »ajouta Chapelle\* ; « mais morbleu ! il a pillé ses rêveries par tout, et cela n’est pas bien. » N’est-il pas vrai, mon Père ? » dit-il au Minime. Le Moine, qui convenait de tout obligeamment, donna aussitôt un signe d’approbation, sans proférer une seule parole. Molière, sans songer qu’il était au lait, saisit avec fureur le moment de rétorquer les arguments de Chapelle\*. Les deux Philosophes en étaient aux convulsions, et presque aux invectives[[41]](#footnote-41) d’une dispute Philosophique quand ils arrivèrent devant les Bons Hommes. Le Religieux les pria qu’on le mît à terre. Il les remercia gracieusement, et applaudit fort à leur profond savoir sans intéresser son mérite. Mais avant que de sort du bateau, il alla prendre sous les pieds du batelier sa besace[[42]](#footnote-42), qu’il y avait mise en entrant. C’était un Frère-lay[[43]](#footnote-43), les deux Philosophes n’avaient point vu son enseigne ; et honteux d’avoir perdu le fruit de leur dispute devant un homme qui n’y entendait rien, ils se regardèrent l’un l’autre sans se rien dire. Molière revenu de son abattement, dit à Baron\* qui était de la compagnie, mais d’un âge à négliger une pareille conversation : « Voyez, petit garçon, ce que fait le silence, quand il est observé avec conduite. – Voilà comme vous faites toujours, Molière » dit Chapelle\*, « vous me commettez[[44]](#footnote-44) sans cesse avec des ânes qui ne peuvent savoir si j’ai raison. Il y a une heure que j’use mes poumons, et je n’en suis pas plus avancé. »

1801, *Moliérana*, 35, p. 64

## p. 120-123

Chapelle\* reprochait toujours à Molière son humeur rêveuse ; il voulait qu’il fut d’une société aussi agréable que la sienne ; il le voulait en tout assujettir à son caractère ; et que sans s’embarrasser de rien il fût toujours préparé à la joie. « Oh ! Monsieur, » lui répondit Molière, « vous êtes bien plaisant. Il vous est aisé de vous faire ce système de vivre ; vous êtes isolé de tout ; et vous pouvez penser quinze jours durant à un bon mot, sans que personne vous trouble, et aller après, toujours chaud de vin, le débiter par tout aux dépens de vos amis ; vous n’avez que cela à faire. Mais si vous étiez, comme moi, occupé de plaire au Roi, et si vous aviez quarante ou cinquante personnes, qui n’entendent point raison, à faire vivre, et à conduire ; un théâtre à  soutenir ; et des ouvrages à faire pour ménager votre réputation, vous n’auriez pas envie de rire, sur ma parole ; et vous n’auriez point tant d’attention à votre bel esprit, et à vos bons mots, qui ne laissent pas de vous faire bien des ennemis, croyez moi. ― Mon pauvre Molière, » répondit Chapelle\*, « tous ces ennemis seront mes amis dès que je voudrai les estimer, parce que je suis d’humeur, et en état de ne les point craindre. Et si j’avais des ouvrages à faire, j’y travaillerais avec tranquillité, et peut-être seraient-ils moins remplis que les vôtres de choses basses et triviales ; car vous avez beau faire, vous ne sauriez quitter le goût de la farce. ― Si je travaillais pour l’honneur, » répondit Molière, « mes ouvrages seraient tournez tout autrement : mais il faut que je parle à une foule de peuple, et à peu de gens d’esprit pour soutenir ma Troupe ; ces gens-là ne s’accommoderaient nullement de votre élévation dans le style, et dans les sentiments. Et vous l’avez vu, vous-même : quand j’ai hasardé quelque chose d’un peu passable, avec quelle peine il m’a fallu en arracher le succès ! Je suis sûr que vous qui me blâmez aujourd’hui, vous me louerez quand je serai mort. Mais vous qui faites si fort l’habile homme, et qui passez, à cause de votre bel esprit, pour avoir beaucoup de part à mes pièces, je voudrais bien vous voir à l’ouvrage. Je travaille présentement sur un caractère, où j’ai besoin de telles scènes ; faites-les vous m’obligerez, et je me ferai honneur d’avouer un secours comme le vôtre. » Chapelle\* accepta le défi : mais lorsqu’il apporta son ouvrage à Molière, celui-ci après la première lecture le rendit à Chapelle\* ; il n’y avait aucun goût de théâtre ; rien n’y était dans la nature ; c’était plutôt un recueil de bon mots sans place, que des scènes suivies. Cet ouvrage de Mr de Chapelle\* ne serait-il point l’original du *Tartuffe*, qu’une famille de Paris, jalouse avec justice de la réputation de Chapelle\*, se vante de posséder écrit, et raturé de sa main ? Mais à en venir à l’examen, on y trouverait sûrement de la différence avec celui de Molière.

## p. 123-126

Voici un éclaircissement très singulier que Molière essuya avec un de ces Courtisans qui marquent par la singularité. Celui-ci sur le rapport de quelqu’un, qui voulait apparemment se moquer de lui, fut trouver l’autre en grand Seigneur. « Il m’est revenu, Monsieur de Molière, » dit-il avec hauteur dès la porte, « qu’il vous prend fantaisie de m’ajuster au Théâtre, sous le titre d’Extravagant ; serait-il bien vrai ? ― Moi, Monsieur ! » lui répondit Molière, « je n’ai jamais eu dessein de travailler sur ce caractère : j’attaquerais trop de monde. Mais si j’avais à le faire, je vous avoue, Monsieur, que je ne pourrais mieux faire que de prendre dans votre personne le contraste que j’ai accoutumé de donner au ridicule, pour le faire sentir davantage. ― Ah ! je suis bien aise que vous me connaissiez un peu, » lui dit le Comte ; « et j’étais étonné que vous m’eussiez si mal observé. Je venais arrêter votre travail ; car je ne crois pas que vous eussiez passé outre. ― Mais, Monsieur, « lui repartir Molière, « qu’aviez-vous à craindre ? Vous eût-on reconnu dans un caractère si opposé au vôtre ? – Tubleu[[45]](#footnote-45), » répondit le Comte, « il ne faut qu’un geste qui me ressemble pour me désigner, et c’en serait assez pour amener tout Paris à votre pièce : je sais l’attention que l’on a sur moi. ― Non, Monsieur, » dit Molière ; « le respect que je dois à une personne de votre rang, doit vous être garant de mon silence. ― Ah ! bon, »  répondit le Comte, « je suis bien aise que vous soyez de mes amis ; je vous estime de tout mon cœur, et je vous ferai plaisir dans les occasions. Je vous prie, » ajouta-t-il, « mettez-moi en contraste dans quelque pièce ; je vous donnerai un mémoire de mes bons endroits. ― Ils se présentent à la première vue, » lui répliqua Molière ; « mais pourquoi voulez-vous faire briller vos vertus sur le Théâtre ? Elles paraissent assez dans le monde, personne ne vous ignore. ― Cela est vrai, » répondit le Comte ; « mais je serais ravi que vous les rapprochassiez toutes dans leur point de vue ; on parlerait encore plus de moi. Écoutez, » ajouta-t-il, « je tranche fort avec N…, mettez-nous ensemble, cela fera une bonne pièce. Quel titre lui donneriez-vous ? ― Mais je ne pourrais, » lui dit Molière, « lui en donner d’autre que celui d’*Extravagant*. ― Il serait excellent, par ma foi, » lui repartit le Comte, « car le pauvre homme n’extravague pas mal. Faites cela, je vous en prie ; je vous verrai souvent pour suivre votre travail. À Dieu, Monsieur de Molière, songez à notre pièce, il me tarde qu’elle ne paroisse. » La fatuité de ce Courtisan mit Molière de mauvaise humeur, au lieu de le réjouir ; et il ne perdit pas l’idée de le mettre bien sérieusement au Théâtre ; mais il n’en a pas eu le temps.

## p. 126-130

Un jeune homme de vingt-deux ans, beau et bien fait, le vint trouver un jour ; et après les compliments lui découvrit qu’étant né avec toutes les dispositions nécessaires pour le Théâtre, il n’avait point de passion plus forte, que celle de s’y attacher ; qu’il venait le prier de lui en procurer les moyens, et lui faire connaître que ce qu’il avançait était véritable. Il déclama quelques Scènes détachées, sérieuses et comiques devant Molière, qui fut surpris de l’art avec lequel ce jeune homme faisait sentir les endroits touchants. Il semblait qu’il eût travaillé vingt années, tant il était assuré dans ses tons ; ses gestes étaient ménagés avec esprit : de sort que Molière vit bien que ce jeune homme avait été élevé avec soin. Il lui demande comment il avait appris la déclamation. ― « J’ai toujours eu inclination de paraître en public, » lui dit-il, « les Régents sous qui j’ai étudié ont cultivé les dispositions que j’ai apportées en naissant ; j’ai tâché d’appliquer les règles à l’exécution ; et je me suis fortifié en allant souvent à la Comédie. ― Et avez-vous du bien ? » lui dit Molière ; ― « Mon père est un Avocat assez à son aise, » lui répondit le jeune homme. ― « Eh bien, » lui répliqua Molière, « je vous conseille de prendre sa profession ; la nôtre ne vous convient point ; c’est la dernière ressource de ceux qui ne sauraient mieux faire, ou des Libertins, qui veulent se soustraire au travail. D’ailleurs, c’est enfoncer le poignard dans le cœur de vos parents, que de monter sur le Théâtre ; vous en savez les raisons, je me suis toujours reproché d’avoir donné ce déplaisir à ma famille. Et je vous avoue que si c’était à recommencer, je ne choisirais jamais cette profession. Vous croyez, peut-être, » ajouta-t-il, « qu’elle a ses agréments ; vous vous trompez. Il est vrai que nous sommes en apparence recherchés des grands Seigneurs, mais ils nous assujettissent à leurs plaisirs ; et c’est la plus triste de toutes les situations, que d’être l’esclave de leur fantaisie. Le reste du monde nous regarde comme des gens perdus, et nous méprise. Ainsi, Monsieur, quittez un dessein si contraire à votre honneur et à votre repos. Si vous étiez dans le besoin, je pourrais vous rendre mes services, mais je ne vous le cèle point, je vous serais plutôt un obstacle. » Le jeune homme donnait quelques raisons pour persister dans sa résolution, quand Chapelle\* entra, un peu pris de vin ; Molière lui fit entendre réciter ce jeune homme. Chapelle\* en fut aussi étonné que son ami. « Ce sera là, » dit-il, « un excellent Comédien ! ― On ne vous consulte pas sur cela, » répondit Molière à Chapelle\*. « Représentez-vous, » ajouta-t-il au jeune homme, « la peine que nous avons. Incommodez, ou non, il faut être prêts à marcher au premier ordre, et à donner du plaisir quand nous sommes bien souvent accablés de chagrin ; à souffrir la rusticité de la plupart des gens avec qui nous avons à vivre, et à captiver les bonnes grâces d’un public, qui est en droit de nous gourmander pour l’argent qu’il nous donne. Non, Monsieur, croyez moi encore une foi, » dit-il au jeune homme, « ne vous abandonnez point au dessein que vous avez pris ; faites vous Avocat, je vous réponds du succès. ― Avocat ! » dit Chapelle\*, « et fi ! il a trop de mérite pour brailler à un barreau : et c’est un vol qu’il fait au public s’il ne se fait Prédicateur, ou Comédien. ― En vérité, » lui répond Molière, « il faut que vous soyez bien ivre pour parler de la sorte, et vous avez mauvaise grâce de plaisanter sur une affaire aussi sérieuse que celle-ci, où il est question de l’honneur et de l’établissement de Monsieur. ― Ah ! puisque nous sommes sur le sérieux, » répliqua Chapelle\*, « je vais le prendre tout de bon. Aimez vous le plaisir ? » dit-il au jeune homme. ― « Je ne serai pas fâché de jouir de celui qui peut m’être permis, » répondit le fils de l’Avocat. ― « Eh bien donc, » répliqua Chapelle\*, « mettez-vous dans la tête que malgré tout ce que Molière vous a dit, vous en aurez plus en six mois de Théâtre qu’en six années de barreau. » Molière, qui n’avait en vue que de convertir le jeune homme, redoubla ses raisons pour le faire ; et enfin il réussit à lui faire perdre la pensée de se mettre à la Comédie. ― Oh ! voilà mon Harangueur qui triomphe, » s’écria Chapelle\*, « mais morbleu vous répondrez du peu de succès que Monsieur fera dans le parti que vous lui faites embrasser. »

1801, *Moliérana*, 74, p. 108-114

## p. 131-134

Chapelle\* se serait fait un scrupule de refuser une partie de plaisir, il se livrait au premier venu sur cet article-là. Il ne fallait pas être son ami pour l’engager dans ces repas qui percent jusques à l’extrémité de la nuit : il suffisait de le connaître légèrement. Molière était désolé d’avoir un ami si agréable et si honnête homme, attaqué de ce défaut ; il lui en faisait souvent des reproches, et Mr de Chapelle\* lui promettait toujours merveilles, sans rien tenir. Molière n’était pas le seul de ses amis, à qui sa conduite fît de la peine. Mr des P\*\*\*[[46]](#footnote-46) le rencontrant un jour au Palais lui en parla à cœur ouvert. « Est-il possible, » lui dit-il, « que vous ne reviendrez point de cette fatigante crapule qui vous tuera à la fin ? Encore si c’était toujours avec les mêmes personnes, vous pourriez espérer de la bonté de votre tempérament de tenir bon aussi longtemps qu’eux. Mais quand une Troupe s’est outrée avec vous, elle s’écarte ; les uns vont à l’armée, les autres à la campagne, où ils se reposent ; et pendant ce temps-là une autre compagnie les relève ; de manière que vous êtes nuit et jour à l’atelier. Croyez-vous de bonne foi pouvoir être toujours le Plastron de ces gens-là sans succomber ? D’ailleurs vous êtes tout agréable, » ajouta Mr des P\*\*\*. « Faut-il prodiguer cet agrément indifféremment à tout le monde ? Vos amis ne vous ont plus d’obligation, quand vous leur donnez de votre temps pour se réjouir avec vous ; puisque vous prenez le plaisir avec le premier venu qui vous le propose, comme avec le meilleur de vos amis. Je pourrais vous dire encore que la Religion, votre réputation même, devraient vous arrêter, et vous faire faire de sérieuses réflexions sur votre dérangement. – Ah ! voilà qui est fait, mon cher ami, je vais entièrement me mettre en règle, » répondit Chapelle\*, la larme à  l’œil tant il était touché ; « je suis charmé de vos raisons, elles sont excellentes, et je me fais un plaisir de les entendre ; redites-les moi, je vous en conjure, afin qu’elles me fassent plus d’impression mais, » dit-il, « je vous écouterai plus commodément dans le cabaret qui est ici proche, entrons y, mon cher ami, et me faites bien entendre raison, je veux revenir de tout cela. » Mr des P\*\*\*, qui croyait être au moment de convertir Chapelle\*, le suit ; et en buvant un coup de bon vin, lui étale une seconde fois sa Rhétorique ; mais le vin venait toujours, de manière que ces Messieurs, l’un en prêchant, l’autre en écoutant, s’enivrèrent si bien, qu’il fallut les reporter chez eux.

## p. 135-136

Il n’aimait point le jeu ; mais il avait assez de penchant pour le sexe ; la de...\*[[47]](#footnote-47) l’amusait quand il ne travaillait pas. Un de ses amis, qui était surpris qu’un homme aussi délicat que Molière eût si mal placé son inclination, voulut le dégoûter de cette Comédienne. « Est-ce la vertu, la beauté, ou l’esprit, » lui dit-il, « qui vous font aimer cette femme-là ? Vous savez que la Barre, et Florimont sont de ses amis ; qu’elle n’est point belle, que c’est un vrai squelette ; et qu’elle n’a pas le sens commun. ―Je sais tout cela, Monsieur », lui répondit Molière ; « mais je suis accoutumé à ses défauts ; et il faudrait que je prisse trop sur moi, pour m’accommoder aux imperfections d’une autre ; je n’en ai ni le temps, ni la patience. » Peut-être aussi qu’une autre n’aurait pas voulu de l’attachement de Molière ; il traitait l’engagement avec négligence, et ses assiduités n’étaient pas trop fatigantes pour une femme : en huit jours une petite conversation, c’en était assez pour lui, sans qu’il se mît en peine d’être aimé, excepté de sa femme, dont il aurait acheté la tendresse pour toute chose au monde. Mais ayant été malheureux de ce côté-là, il avait la prudence de n’en parler jamais qu’à ses amis ; encore fallait-il qu’il y fût indispensablement obligé.

1801, *Moliérana*, 48, p. 80-81

## p. 137-138

C’était l’homme du monde qui se faisait le plus servir ; il fallait l’habiller comme un Grand Seigneur, et il n’aurait pas arrangé les plis de sa cravate. Il avait un valet, dont je n’ai pu savoir ni le nom, ni la famille, ni le pays ; mais je sais que c’était un domestique assez épais, et qu’il avait soin d’habiller Molière. Un matin qu’il le chaussait à Chambord, il mit un de ses bas à l’envers. « Un tel, » dit gravement Molière, « ce bas est à l’envers. » Aussitôt ce valet le prend par le haut, et en dépouillant la jambe de son maître met ce bas à l’endroit. Mais comptant ce changement pour rien, il enfonce son bras dedans, le retourne pour chercher l’endroit, et l’envers revenu dessus, il rechausse Molière. « Un tel, » lui dit-il encore froidement, « ce bas est à l’envers. » Le stupide domestique, qui le vit avec surprise, reprend le bas, et fait le même exercice que la première fois ; et s’imaginant avoir réparé son peu d’intelligence, et avoir donné sûrement à ce bas le sens où il devait être, il chausse son maître avec confiance : mais ce maudit envers se trouvant toujours dessus, la patience échappa à Molière. « Oh, parbleu ! C’en est trop, » dit-il, en lui donnant un coup de pied qui le fit tomber à la renverse : « ce maraud là me chaussera éternellement à l’envers ; ce ne sera jamais qu’un sot, quelque métier qu’il fasse. ― Vous êtes Philosophe ! Vous estes plutôt le Diable, » lui répondit ce pauvre garçon, qui fut plus de vingt-quatre heures à comprendre comment ce malheureux bas se trouvait toujours à l’envers.

1801, *Moliérana*, 77, p. 118-119

## p. 138-139

On dit que le *Pourceaugnac* fut fait à l’occasion d’un Gentilhomme Limousin, qui un jour de spectacle, et dans une querelle qu’il eut sur le théâtre avec les Comédiens, étala une partie du ridicule dont il était chargé. Il ne le porta pas loin ; Molière pour se venger de ce Campagnard, le mit en son jour sur le Théâtre ; et en fit un divertissement au goût du Peuple, qui se réjouit fort à cette pièce, laquelle fut jouée à Chambord au mois de Septembre de l’année 1669, et à Paris un mois après.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 2, p. 393

1801, *Moliérana*, 89, p. 133

## p. 139-140

Molière travaillait toujours d’après la nature, pour travailler plus sûrement. Mr Rohaut\*, quoique son ami, fut son modèle pour le Philosophe du Bourgeois Gentilhomme ; et afin d’en rendre la représentation plus heureuse, Molière fit dessein d’emprunter un vieux chapeau de Mr Rohaut\*, pour le donner à du Croisy\*, qui devait représenter ce personnage dans la pièce. Il envoya Baron\* chez Mr Rohaut\* pour le prier de lui prêter ce chapeau, qui était d’une si singulière figure qu’il n’avait pas son pareil. Mais Molière fut refusé, parce que Baron\* n’eut pas la prudence de cacher au Philosophe l’usage qu’on voulait faire de son chapeau. Cette attention de Molière dans une bagatelle fait connaître celle qu’il avait à rendre ses représentations heureuses. Il savait que quelque recherche qu’il pût faire il ne trouverait point un chapeau aussi philosophe que celui de son ami, qui aurait cru être déshonoré si sa coiffure avait paru sur la Scène.

## p. 140-141

Cette inquiétude de Molière sur tout ce qui pouvait contribuer au succès de ses pièces, causa de la mortification à sa femme à la première représentation du *Tartuffe*. Comme cette pièce promettait beaucoup, elle voulut y briller par l’ajustement ; elle se fit faire un habit magnifique, sans en rien dire à son mari, et du temps à l’avance elle était occupée du plaisir de le mettre. Molière alla dans sa loge une demi-heure avant qu’on commençât la pièce. « Comment donc, Mademoiselle, » dit-il en la voyant si parée, « que voulez vous dire avec cet ajustement ? Ne savez vous pas que vous êtes incommodée dans la pièce ? Et vous voilà éveillée et ornée comme si vous alliez à une fête ! Déshabillez vous vite, et prenez un habit convenable à la situation où vous devez être. » Peu s’en fallut que la Molière\* ne voulût pas jouer, tant elle était désolée de ne pouvoir faire parade d’un habit, qui lui tenait plus au cœur que la pièce.

## p. 141-144

Le *Bourgeois Gentilhomme* fut joué pour la première fois à Chambord au mois d’Octobre 1670. Jamais pièce n’a été plus malheureusement reçue que celle là ; et aucune de celles de Molière ne lui a donné tant de déplaisir. Le Roi ne lui en dit pas un mot à son souper : et tous les Courtisans la mettaient en morceaux. « Molière nous prend assurément pour des Grues de croire nous divertir avec de telles pauvretés, » disait Mr le Duc de \*\*\* « Qu’est-ce qu’il veut dire avec son halaba, balachou[[48]](#footnote-48) ? » ajoutait Mr le Duc de \*\*\* ; « le pauvre homme extravague[[49]](#footnote-49) : il est épuisé ; si quelque autre Auteur ne prend le théâtre, il va tomber : cet homme là donne dans la farce Italienne. » Il se passa cinq jours avant que l’on représentât cette pièce pour la seconde fois ; et pendant ces cinq jours, Molière tout mortifié, se tint caché dans sa chambre. Il appréhendait le mauvais compliment du Courtisan prévenu. Il envoyait seulement Baron\* à la découverte, qui lui rapportait toujours de mauvaises nouvelles. Toute la Cour était révoltée.

Cependant on joua cette pièce pour la seconde fois. Après la représentation, le Roi, qui n’avait point encore porté son jugement eut la bonté de dire à Molière : « Je ne vous ai point parlé de votre pièce à la première représentation parce que j’ai appréhendé d’être séduit par la manière dont elle avait été représentée : mais en vérité, Molière, vous n’avez encore rien fait qui m’ait plus diverti, et votre pièce est excellente. » Molière reprit haleine au jugement de Sa Majesté ; et aussitôt il fut accablé de louanges par les Courtisans, qui tous d’une voix répétaient tant bien que mal ce que le Roi venait de dire à l’avantage de cette pièce. « Cet homme là est inimitable, » disait le même Mr le Duc de… ; « il y a un *vis comica[[50]](#footnote-50)*, dans tout ce qu’il fait, que les anciens n’ont pas aussi heureusement rencontré que lui. » Quel malheur pour ces Messieurs que Sa Majesté n’eût point dit son sentiment la première fois ! Il n’auraient pas été à la peine de se rétracter, et de s’avouer faibles connaisseurs en ouvrages. Je pourrais rappeler ici qu’ils avaient été auparavant surpris par le Sonnet du *Misanthrope*: à la première lecture ils en furent saisis ; ils le trouvèrent admirable ; ce ne furent que exclamations. Et peu s’en fallut qu’ils ne trouvassent fort mauvais que le Misanthrope fît voir que ce sonnet était détestable.

En effet y a-t-il rien de plus beau que le premier Acte du *Bourgeois Gentilhomme* ? Il devait du moins frapper ceux qui jugent avec équité par les connaissances les plus communes. Et Molière avoir bien raison d’être mortifié de l’avoir travaillé avec tant de soin pour être payé de sa peine par un mépris assommant. Et si j’ose me prévaloir d’une occasion si peu considérable par rapport au Roi, on ne peut trop admirer son heureux discernement, qui n’a jamais manqué la justesse dans les petites occasions, comme dans les grands événements.

1775, *Anecdotes dramatiques*, tome 1, p. 155

1801, Moliérana, 12, p. 43-44

## p. 144-145

Il y a des gens de ce temps-ci qui prétendent que Molière ait pris l’idée du Bourgeois Gentilhomme dans la Personne de Gandouin[[51]](#footnote-51), Chapelier, qui avait consommé cinquante mille écus avec une femme, que Molière connaissait, et à qui ce Gandouin donna une belle maison qu’il avait à Meudon. Quand cet homme fut abîmé, dit-on, il voulut plaider pour rentrer en possession de son bien. Son neveu, qui était Procureur et de meilleur sens que lui, n’ayant pas voulu entrer dans son sentiment, cet Oncle furieux lui donna un coup de couteau, dont pourtant il ne mourut pas. Mais on fit enfermer ce fou à Charanton d’où il se sauva par dessus les murs. Bien loin que ce Bourgeois ait servi d’original à Molière pour sa pièce, il ne l’a connu ni devant, ni après l’avoir faite ; et il est indifférent à mon sujet que l’aventure de ce Chapelier soit arrivée, ou non, après la mort de Molière.

## p. 146-147

Si le Roi n’avait eu autant de bonté pour Molière à l’égard de ses *Femmes savantes*, que Sa Majesté en avait eu auparavant au sujet du *Bourgeois Gentilhomme* cette première pièce serait peut-être tombée. Ce divertissement, disait-on, était sec, peu intéressant, et ne convenait qu’à des gens de Lecture. « Que m’importe, » s’écriait Mr le Marquis…, « de voir le ridicule d’un Pédant ? Est-ce un caractère à m’occuper ? Que Molière en prenne à la Cour, s’il veut me faire plaisir. ― Où a-t-il été déterrer, » ajoutait Mr le Comte de…, « ces sottes femmes, sur lesquelles il a travaillé aussi sérieusement que sur un bon sujet ? Il n’y a pas le mot pour rire à tout cela pour l’homme de Cour et pour le Peuple. » Le Roi n’avait point parlé à la première représentation de cette pièce. Mais à la seconde qui se donna à St.-Cloud, Sa Majesté dit à Molière, que la première fois elle avait dans l’esprit autre chose qui l’avait empêché d’observer sa pièce ; mais qu’elle était très-bonne, et qu’elle lui avait fait beaucoup de plaisir. Molière n’en demandait pas davantage, assuré que ce qui plaisait au Roi, était bien reçu des connaisseurs, et assujettissait les autres. Ainsi il donna sa pièce à Paris avec confiance le 11e de Mai 1672.

## p. 147-148

Molière était vif quand on l’attaquait. Benserade\* l’avait fait ; mais je n’ai pu savoir à quelle occasion. Celui-là résolut de se venger de celui-ci, quoiqu’il fût le bel esprit d’un grand Seigneur, et honoré de sa protection. Molière s’avisa donc de faire des vers du goût de ceux de Benserade\*, à la louange du Roi, qui représentait Neptune dans une fête. Il ne s’en déclara point l’auteur ; mais il eut la prudence de le dire à Sa Majesté. Toute la Cour trouva ces vers très beaux, et tout d’une voix les donna à Benserade\*, qui ne fit point de façon d’en recevoir les compliments, sans néanmoins se livrer trop imprudemment. Le Grand Seigneur, qui le protégeait, était ravi de le voir triompher ; et il en tirait vanité, comme s’il avait lui même été l’Auteur de ces vers. Mais quand Molière eut bien préparé sa vengeance, il déclara publiquement qu’il les avait fait. Benserade\* fut honteux ; et son Protecteur se fâcha, et menaça même Molière d’avoir fait cette pièce à une personne qu’il honorait de son estime et de sa grande protection. Mais le Grand Seigneur avait les sentiments trop élevés, pour que Molière dût craindre les suites de son premier mouvement.

## p. 148-150

 ?? ? 1704, *Furetiriana*, p. 103-105

Bien des gens s’imaginent que Molière a eu un commerce particulier avec Mr R.… Je n’ai point trouvé que cela fût vrai, dans la recherche que j’en ai faite ; au contraire l’âge, le travail, et le caractère de ces Messieurs étaient si différents que je ne crois pas qu’ils dussent se chercher ; et je ne pense pas même que Molière estimât R… J’en juge par ce qui leur arriva à l’occasion de B… R… ayant fait cette pièce la promit à Molière, pour la faire jouer sur son théâtre ; il la laissa même annoncer. Cependant il jugea à propos de la donner aux Comédiens de l’Hôtel de Bourgogne ; ce qui indigna Molière et Baron\* contre lui. Mr de P.… ayant dit à celui-ci à Fontainebleau qu’il était fâché que sa Troupe n’eût pas B.… parce que cette pièce lui aurait fait honneur, Baron\* lui répondit qu’il en était fort aise, pour n’avoir point à faire à un malhonnête homme. Mr de P.… lui répliqua qu’il était bien hardi de lui parler mal de son ami. Baron\* animé ne fit pas de façon de soutenir sa thèse qui dégénéra en invectives ; et ils en étaient presque aux mains derrière le théâtre, quand Molière arriva ; et qui après les avoir séparés, et s’être fait rendre conte du sujet de la querelle, dit à Baron\* qu’il avait grand tort de dire du mal de R… à Mr P... ; qu’il savait bien que c’était son ami, et que c’était pour un jeune homme trop s’écarter de la Politesse. Qu’à la vérité, lui Molière, répandait par tout la mauvaise foi de R… et qu’il faisait voir son indigne caractère à tout le monde ; mais qu’il se donnait bien de garde d’en venir dire du mal à Mr P...., qui, quoique très mal satisfait de la remontrance de Molière à Baron\*, prit le parti de ne rien répondre, et de se retirer. J’ai cependant entendu parler à Mr R… fort avantageusement de Molière ; et c’est de lui que je tiens une bonne partie des choses que j’ai rapportées.

## p. 153-155

Le jour que l’on devait donner la troisième représentation du *Malade imaginaire*, Molière se trouva tourmenté de sa fluxion beaucoup plus qu’à l’ordinaire : ce qui l’engagea de faire appeler sa femme, à qui il dit, en présence de Baron\* : « Tant que ma vie a été mêlée également de douleur et de plaisir, je me suis cru heureux ; mais aujourd’hui que je suis accablé de peines sans pouvoir compter sur aucuns moments de satisfaction et de douceur, je vois bien qu’il me faut quitter la partie ; je ne puis plus tenir contre les douleurs et les déplaisirs, qui ne me donnent pas un instant de relâche. » Mais, ajouta-t-il, en réfléchissant, « qu’un homme souffre avant que de mourir ! Cependant je sens bien que je finis. » La Molière\* et Baron\* furent vivement touchés du discours de Mr de Molière, auquel ils ne s’attendaient pas, quelque incommodé qu’il fut. Ils le conjurèrent, les larmes aux yeux, de ne point jouer ce jour-là, et de prendre du repos, pour se remettre. « Comment voulez-vous que je fasse, » leur dit-il, « il y a cinquante pauvres Ouvriers, qui n’ont que leur journée pour vivre ; que feront-ils si l’on ne joue pas ? Je me reprocherais d’avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant faire absolument. » Mais il envoya chercher les Comédiens à qui il dit que se sentant plus incommodé que de coutume, il ne jouerait point ce jour-là, s’ils n’étaient prêts à quatre heures précises pour jouer la Comédie. « Sans cela, » leur dit-il, « je ne puis m’y trouver, et vous pourrez rendre l’argent. » Les Comédiens tinrent les lustres allumés, et la toile levée, précisément à quatre heures. Molière représenta avec beaucoup de difficultés ; et la moitié des Spectateurs s’aperçurent qu’en prononçant, *Juro[[52]](#footnote-52)*, dans la cérémonie du *Malade Imaginaire*, il lui prit une convulsion. Ayant remarqué lui-même que l’on s’en était aperçu, il se fit un effort, et cacha par un ris forcé ce qui venait de lui arriver.

## p. 155-158

Quand la Pièce fut finie il prit sa robe de chambre, et fut dans la loge de Baron\*, et il lui demande ce que l’on disait de sa Pièce. Mr le Baron lui répondit que ses ouvrage avaient toujours une heureuse réussite à les examiner de près et que plus on les représentait, plus on les goûtait. « Mais, » ajouta-t-il, « vous me paraissez plus mal que tantôt. – Cela est vrai, » lui répondit Molière, « j’ai un froid qui me tue. » Baron\* après lui avoir touché les mains, qu’il trouva glacées les lui mit dans son manchon pour les réchauffer ; il envoya chercher ses Porteurs pour le porter promptement chez lui : et il ne quitta point sa chaise de peur qu’il ne lui arrivât quelque accident du Palais Royal dans la rue de Richelieu, où il logeait. Quand il fut dans sa chambre, Baron\* voulut lui faire prendre du bouillon, dont la Molière avait toujours provision pour elle ; car on ne pouvait avoir plus de soin de sa personne qu’elle en avait. « Eh ! non, » dit-il, « les bouillons de ma femme sont de vraie eau forte pour moi ; vous savez tous les ingrédients qu’elle y fait mettre : donnez-moi plutôt un petit morceau de fromage de Parmesan. » La Forest lui en apporta ; il en mangea avec un peu de pain ; et il se fit mettre au lit. Il n’y eut pas été un moment, qu’il envoya demander à sa femme un oreiller rempli d’une drogue qu’elle lui avait promis pour dormir. « Tout ce qui n’entre point dans le corps, » dit-il, « je l’éprouve volontiers ; mais les remèdes qu’il faut prendre me font peur ; il ne faut rien pour me faire perdre ce qui me reste de vie. » Un instant après il lui prit une toux extrêmement forte, et après avoir craché il demanda de la lumière. « Voici, » dit-il, « du changement. » Baron\* ayant vu le sang qu’il venait de rendre, s’écria avec frayeur. – Ne vous épouvantez point, » ajouta-t-il, « allez dire à ma femme qu’elle monte. » Il resta assisté de deux Sœurs Religieuses, de celles qui viennent ordinairement à Paris quêter pendant le Carême, et auxquelles il donnait l’Hospitalité. Elles lui donnèrent à ce dernier moment de sa vie tout le secours édifiant que l’on pouvait attendre de leur charité, et il leur fit paraître tous les sentiments d’un bon Chrétien[[53]](#footnote-53), et toute la résignation qu’il devait à la volonté du Seigneur. Enfin il rendit l’esprit entre les bras de ces deux bonnes Sœurs ; le sang qui sortait par sa bouche en abondance l’étouffa. Ainsi quand sa femme et Baron\* remontèrent, ils le trouvèrent mort. J’ai cru que je devais entrer dans le détail de la mort de Molière, pour désabuser le Public de plusieurs histoires que l’on a faites à cette occasion. Il mourut le Vendredi 17e du mois de Février de l’année 1673, âgé de cinquante-trois ans ; regretté de tous les Gens de Lettres, des Courtisans, et du Peuple. Il n’a laissé qu’une fille : Mademoiselle Pocquelin fait connaître par l’arrangement de sa conduite et par la solidité de l’agrément de sa conversation, qu’elle a moins hérité des biens de son père, que de ses bonnes qualités.

## p. 160-161

Le Convoi se fit tranquillement à la clarté de près de cent flambeaux, le Mardi vingt un de Février. Comme il passait dans la rue Montmartre on demande à une femme, qui était celui que l’on portait en terre ? ― « Et c’est ce Molière, » répondit-elle. Une autre femme qui était à sa fenêtre et qui l’entendit, s’écria : « Comment malheureuse ! il est bien Monsieur pour toi. »

## p. 165

L’habile homme voulait qu’un Auteur comme Molière conduisît son sujet, et remplît noblement, en suivant la nature, le caractère qu’il avait choisi à l’exemple de Térence\*. On le voit par le jugement que Mr Despréaux fait de Molière dans son *Art Poétique*:

Ne faites point parler vos acteurs au hasard,

Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard

Étudiez la Cour et connaissez la Ville :

L’une et l’autre est toujours en modèles fertile.

C’est par là que Molière illustrant ses écrits,

Peut-être de son art eût remporté le prix,

Si moins ami du peuple en ses doctes peintures,

Il n’eût point fait souvent grimacer ses figures,

Quitté, pour le bouffon, l’agréable et le fin,

Et sans honte à Térence\* allié Tabarin.

Dans ce sac ridicule où Scapin s’enveloppe,

Je ne reconnais point l’auteur du *Misanthrope*, etc.

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 394-395

1801, *Moliérana*, 57, p. 94

## p. 166

Mr de la Bruyère en a jugé ainsi. « Il n’a », dit-il, « manqué à Térence\* que d’être moins froid : quelle pureté ! quelle exactitude ! quelle politesse ! quelle élégance ! quels caractères ! Il n’a manqué à Molière que d’éviter le jargon, et d’écrire purement : quel feu ! quelle naïveté ! quelle source de la bonne plaisanterie ! quelle imitation des mœurs ! et quel fléau du ridicule ! Mais quel homme on aurait pu faire de ces deux Comiques ! » Tous les savants ont porté à peu près le même jugement sur[[54]](#footnote-54) les ouvrages de Molière ; mais il divertissait tour à tour les trois sortes de personnes dont je viens de parler ; et comme ils voyaient ensemble ses ouvrages, ils en jugeaient suivant qu’ils en devaient être affectés sans qu’il s’en mît beaucoup en peine, pourvu que leurs jugements répondissent au dessein qu’il pouvait avoir, en donnant une pièce, ou de plaire à la Cour, ou de s’enrichir par la foule, ou de s’acquérir l’estime des connaisseurs.

1801, *Moliérana*, 42, p. 72-73

## p. 161

 ?? ? 1693 ? 1715, *Ménagiana*, tome 1, p. 78

Il ne fut pas mort, que les Épitaphes furent répandues par tout Paris. Il n’y avait pas un Poète qui n’en eût fait ; mais il y en eut peu qui réussirent. Un Abbé crut bien faire sa Cour à défunt Monsieur le Prince de lui présenter celle qu’il avait faite. « Ah ! » lui dit ce Grand Prince, qui avait toujours honoré Molière de son estime « que celui dont tu me présentes l’Épitaphe, n’est-il en état de faire la tienne ! »

1775, *Anecdotes Dramatiques*, tome 1, p. 506

1801, *Moliérana*, 51, p. 85-86

## p. 161-162

M…[[55]](#footnote-55) à qui une source profonde d’érudition avait mérité un des emplois les plus précieux de la Cour, et qui est un Illustre Prélat aujourd’hui, daigna honorer la mémoire de Molière par les vers suivants :

*Plaudebat, Moleri, tibi plenis Aula Theatris ;*

*Nunc eadem moerens post tua fata gemit.*

*Si risum nobis movisses parcius olim,*

*Parcius heu ! lachrymis tingeret ora dolor.*

Molière, toute la Cour, qui t’a toujours honoré de ses applaudissement sur ton Théâtre comique, touchée aujourd’hui de ta mort, honore ta mémoire des regrets qui te sont dus. Toute la France proportionne sa vive douleur au plaisir que tu lui a donné par ta fine et sage plaisanterie.

## p. 168-169

Cet Auteur avait traduit presque tout Lucrèce\* ; et il aurait achevé ce travail, sans un malheur qui arriva à son ouvrage. Un de ses domestiques, à qui il avait ordonné de mettre sa perruque sous le papier, prit un cahier de sa traduction pour faire des papillotes. Molière n’était pas heureux en domestiques, les siens étaient sujets aux étourderies, ou celle-ci doit être encore imputée à celui qui le chaussait à l’envers. Molière, qui était facile à s’indigner, fut si piqué de la destinée de son cahier de traduction, que dans la colère, il jeta sur le champ le reste au feu. À mesure qu’il y avait travaillé il avait lu son ouvrage à Mr Rohault\* qui en avait été très satisfait, comme il l’a témoigné à plusieurs personnes. Pour donner plus de goût à sa traduction, Molière avait rendu en Prose toutes les matières Philosophiques ; et il avait mis en vers ces belles descriptions de Lucrèce\*.

1801, *Moliérana*, 15, p. 45-46

# <back>

## Index

Œuvre

Molière, 1658, Le Docteur amoureux, 8

Molière, 1659, Les Précieuses ridicules, 9

Molière, 1660, Le Cocu imaginaire, 10

Molière, 1661, L’École des maris, 10

Molière, 1661, Les Fâcheux, 11

Molière, 1662, L’École des femmes, 12

Molière, 1663, L’Impromptu de Versailles, 13

Molière, 1664, La Princesse d’Élide, 16

Molière, 1664, Le Mariage forcé, 16

Molière, 1664, Tartuffe, 38, 40, 41, 45, 46, 60

Molière, 1665, L’Amour médecin, 17

Molière, 1666, Le Misanthrope, 40, 41, 42, 45

Molière, 1668, Amphitryon, 42

Molière, 1668, Georges Dandin, 44

Molière, 1668, L’Avare, 22

Molière, 1669, Monsieur de Pourceaugnac, 59

Molière, 1670, Le Bourgeois gentilhomme, 59, 60, 62

Molière, 1670, Les Amants magnifiques, 64

Molière, 1672, Les Femmes savantes, 63

Molière, 1675, Le Malade imaginaire, 66

Vie

Molière, amitié, 28, 32

Molière, bébé, 3

Molière, enfance, 3, 4

Molière, jeunesse, 6, 71

Molière, mort, 69, 70, 71

Molière, portrait, 58

1. Bellerose, Pierre Le Messier, dit (1592–1609) : célèbre comédien. Son père le met en apprentissage chez Valleran le Conte, et, à partir de cette date, il figure dans la troupe des Comédiens du Roi; lors de la mort ou de la retraite de Valleran, soit entre 1613 et 1620, il prend la direction de la compagnie; il conserve ces fonctions jusqu'en 1646, années où il cède à Floridor, moyennant 20 000 livres, sa charge de chef de troupe et ses habits de théâtre, tout en continuant de jouer comme acteur à l'hôtel de Bourgogne. Son talent de comédien a été discuté; [...]. Mais il devait être un administrateur redoutable: on en trouve la preuve dans l'attitude draconienne qu'il eut envers Alexandre Hardy, conservant jalousement les manuscrits qu'il avait achetés à celui-ci, et ne lui permettant d'en faire imprimer qu'un petit nombre. (DLF XVII, p.130) [↑](#footnote-ref-1)
2. Le collège jésuite nommé ici est celui de Paris qui se nomme le collège de Clermont. C'est actuellement le lycée Louis le Grand. [↑](#footnote-ref-2)
3. La personne citée ici serait M. Perrault selon les *Œuvres complètes de Molière* de 1838. [↑](#footnote-ref-3)
4. APPOINTEMENT: Gages, pension qu'un Grand Seigneur donne pour retenir d'honnêtes gens à son service (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-4)
5. Nous n'avons trouvé aucune information concernant cette personne. [↑](#footnote-ref-5)
6. Corneille, Pierre ; *Nicomède*, 1651: tragédie en 5 actes et en vers. [↑](#footnote-ref-6)
7. Térence, -160, *Les Adelphes*: pièce. [↑](#footnote-ref-7)
8. Boursault, *Le Portrait du peintre ou la contre critique de l'école des femmes,* coméd*ie en 1 acte et en prose,* de Edme Boursault, 1663. [↑](#footnote-ref-8)
9. Floridor, pseudonyme de Josias de Soulas, sieur de Primefosse (Paris 1608 – 1671) : comédien français. De famille noble, fils de pasteur, il embrasse la carrière des armes en 1633, puis devient comédien. On le trouve en province et à l'étranger dès 1635, au théâtre du Marais en 1638. Il se marie en 1638 avec Maguerite Balore, comédienne au Marais, dont il aura six enfants. En 1647 il abandonne le Marais et passe à l'Hôtel de Bourgogne, entraînant avec lui Pierre Corneille. À l'Hôtel il succède à Bellerose comme chef de troupe et orateur en achetant sa charge. Acteur prestigieux, il continue à l'Hôtel sa brillante carrière. Spécialisé dans les grands rôles tragiques il crée les nouvelles pièces de Corneille, puis de Racine. Grand, séduisant, aimable, il est aimé du public qui apprécie sa diction naturelle et son talent. Exceptionnellement, le roi prend en sa faveur, en 1668, un arrêt du conseil prouvant que la qualité de comédien ne déroge point à la noblesse. Il meurt en août 1671 quelques jours à peine après avoir quitté la scène. (DET, C. Scherer p.662) [↑](#footnote-ref-9)
10. Chastelet, François ( ? - 1665) : comédien français. Il se marie avec Madeleine du Pouget ( ? - 1683), comédienne française. (César.org). [↑](#footnote-ref-10)
11. Racine n'a pas écrit de pièce qui se nomme *Théagène et Chariclée*. [↑](#footnote-ref-11)
12. Rotrou n'a pas écrit de pièce qui se nomme la *Thébaïde*. Selon les *Œuvres de Molière* Tome I, p.XXXIII datant de 1838, se serait *l'Antigone* de Rotrou datant de 1637. [↑](#footnote-ref-12)
13. Subligny, 1668, *La Folle querelle ou la Critique de l'Andromaque*: comédie en 3 actes et en prose. [↑](#footnote-ref-13)
14. Cette anecdote, selon Bonvallet, apparaît en 1694 dans la deuxième édition du *Ménagiana* (que nous n'avons pas consultée) : Mauvillain était médecin de Molière. C'est celui pour lequel ce poète a fait le troisième Placet qui se voit à la tête de son Tartuffe. Étant tous deux à Versailles au dîner du roi, Sa Majesté dit à Molière : « Voilà donc votre médecin. Que fait-il ? ― Nous raisonnons ensemble, répondit Molière, il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point, et je guéris. ». Elle sera reprise dans la *Vie de Molière* par Voltaire en 1739. (Pierre Bonvallet, *Molière de tous les jours,* p.150-151). [↑](#footnote-ref-14)
15. CANONICAT**:** Prébende, titre d'un Bénéfice de Chanoine. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-15)
16. DÉFÉRENCE : Respect, soumission. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-16)
17. ÉQUIPAGE : Ce qu'il faut pour équiper un soldat. Tout le meuble d'un particulier, état, habit. (*Richelet*, 1680). [↑](#footnote-ref-17)
18. Coquille: sincèrerement → sincèrement [↑](#footnote-ref-18)
19. HARANGUE : Discours d'un Orateur qu'il fait en public. Se dit aussi en mauvaise part, des discours trop longs, fréquents, et ennuyeux, ou de ceux qui contiennent quelque réprimande, quelque reproche. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-19)
20. Coquille: Bandolière (La Vie de Mr de Molière, 1705) → Bandoulière.

    BANDOULIERE. : Espèce de baudrier qu'on met sur le corps de gauche à droit, qui sert à ceux qui combattent avec des armes à feu, soit pour porter des carabines, soit pour porter des charges pour le mousquet. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-20)
21. OMBRAGER : Donner de l'ombrage, causer de l'ombre. (*Furetière*, 1690). Verbe à la P3 du présent de l'indicatif. [↑](#footnote-ref-21)
22. Coquille : Moudorge → Mondorge.

    Mignot (Jean) dit Mondorge : comédien français. On sait peu de chose sur sa vie. Sa mère se nomme Jeanne Imbert et son père Étienne Mignot. Le 28 février 1666, il se marie avec Angélique Messa. Il meurt en 1678. (César.org). [↑](#footnote-ref-22)
23. Les trois personnes citées serait M. de Jonsac, M. de Lully et M. de Nantouillet. [↑](#footnote-ref-23)
24. Coquille: Vois était écrit sans « s ». [↑](#footnote-ref-24)
25. Coquille: Viens était également écrit sans « s ». [↑](#footnote-ref-25)
26. GOURMER**:** se battre à coups de poing. Il n'est guère en usage que parmi les écoliers, les laquais et les gens de basse condition. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-26)
27. Coquille: galand (Grimarest) → galant. [↑](#footnote-ref-27)
28. -Orgon : Fils de Mme Pernelle et mari d'Elmire. [↑](#footnote-ref-28)
29. -**Probité :** Bonté, vertu naturelle par laquelle on s'abstient de nuire à autrui. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-29)
30. -La personne citée ici serait Donneau de Visé. [↑](#footnote-ref-30)
31. -**Ribou** (Jean), imprimeur libraire, né en 1630 et mort en 17??. [↑](#footnote-ref-31)
32. -**RAPSODIE. s.f. :** Recueil de plusieurs passages, pensées et autorités qu'on rassemble pour en composer quelque ouvrage. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-32)
33. SAVANTAS, SAVANTAT, SAVANTASSE : Ces mots se disent par mépris pour dire un savant mal poli. un homme qui a la tête pleine d'un docte fatras de choses scientifiques. (*Richelet*, 1680). [↑](#footnote-ref-33)
34. *Amphitryon*, comédie en 5 actes et en prose de Plaute, II siècle av. J.-C. [↑](#footnote-ref-34)
35. RÉGENT**:** Professeur qui enseigne une classe dans quelque Collège. (*Richelet*, 1680). [↑](#footnote-ref-35)
36. Viau, Théophile de (Clairac 1590 – Paris 1626) : poète français d'éducation protestante, il évolua, sous l'influence de Vanini, vers un libertinage d'esprit et de mœurs qui lui valurent le bannissement pour impiété, puis la condamnation au bûcher (1623), auquel il échappa. Ses *Œuvres* (publiées en 1621 et augmentées en 1622, 1623 et 1626) comprennent deux pièces de théâtre (dont le drame [...], de *Pyrame et Thisbé*), des poésies satiriques, parfois licencieuses, des sonnets et des élégies au ton précieux, enfin des odes personnelles (*La Solitude)* où s'exprime avec éloquence son naturalisme épicurien. S'opposant à Malherbe par son dédain des règles classiques, Th. De Viau s'abandonne à ses sentiments élégiaques devant la nature, décrite avec sensibilité en des poèmes mélodieux qui lui assurèrent un grand succès au XVIIe siècle. Réhabilité par les romantiques, admiré par Mallarmé, il apparaît aujourd'hui comme le poète le plus moderne de cette période. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-36)
37. -Madame est Henriette d'Angleterre. **Henriette-Anne d'Angleterre**, duchesse d'Orléans (Exeter 1644 – Saint-Cloud 1670). Fille de Charles I et d'Henriette-Marie de France, elle épousa Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. Belle, spirituelle, elle inspira un moment à son beau-frère un vif penchant. Elle négocia avec son frère Charles II le traité de Douvres (1670) et mourut subitement. Bossuet prononça son oraison funèbre. (Le Petit Robert des noms propres 2007). [↑](#footnote-ref-37)
38. Coquille: san (La Vie de Mr de Molière) → sans. [↑](#footnote-ref-38)
39. Nous avons rajouté un « à » pour avoir une meilleure compréhension de la phrase. Ce « à » n'apparait pas dans l'édition de Grimarest. [↑](#footnote-ref-39)
40. Coquille: pa (La Vie de Mr de Molière) → pas. [↑](#footnote-ref-40)
41. INVECTIVE**:** Emportement de paroles, par lequel on blâme, on décrie quelque personne, ou quelque chose (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-41)
42. BESACE : Bissac, longue pièce de toile cousue en forme de sac, qui est ouverte par le milieu, qu'on porte sur une épaule, dont l'un des bouts pend par devant, l'autre par derrière.(*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-42)
43. FRERE LAY ou laic, ou Frère *Convers*, est un Religieux qui ne parvient point aux Ordres, et qui sert les autres ; qu'on appelle ainsi par opposition à Frère *du Chœur*. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-43)
44. COMMETTRE **:** avec le pronom substantif, signifie, Se mettre en hasard, s'exposer à quelque danger, entrer en quelque comparaison. Il est conjugué à la P5 du présent de l'indicatif. (*Furetière*, 1690). [↑](#footnote-ref-44)
45. -Ce terme est un juron. [↑](#footnote-ref-45)
46. -La personne citée ici serait M. Boileau-Despréaux. [↑](#footnote-ref-46)
47. La comédienne De Brie ? [↑](#footnote-ref-47)
48. -Acte V, scène 1, p.328, Tome II de l'édition de la pléiade datant de 2010. [↑](#footnote-ref-48)
49. -**Extravaguer :** Dire ou faire quelque chose mal à propos, indiscrètement et contre le bon sens, ou la suite du discours, ou la bienséance. Ce verbe est à la P3 du présent de l'indicatif. [↑](#footnote-ref-49)
50. -Force ou pouvoir comique. [↑](#footnote-ref-50)
51. -Nous n'avons trouvé aucune information sur cette personne. [↑](#footnote-ref-51)
52. -Troisième intermède du *Malade imaginaire*. [↑](#footnote-ref-52)
53. - Coquille: Chrétion → Chrétien. [↑](#footnote-ref-53)
54. Coquille: snr → sur. [↑](#footnote-ref-54)
55. Selon les *Œuvres complètes de Molière* datant de 1836 p. LXII, la personne qui serait citée ici serait M. Huet. [↑](#footnote-ref-55)